

PM

PERSPECTIVES
MÉDITERRANÉE

www.perspectivesmed.ma

6

Changement climatique en 2022
Annus horribilis

28

La COP de l'hydrogène
Ruée vers l'Afrique

35

NMD vs ODD
Un potentiel et des limites

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA COP... EST PLEINE !

Pour tout nouvel abonnement Mobile

Maroc
Telecom



Jusqu'à

5Go
Offerts
Par mois

Pendant 3 mois



2MOIS



anghami
plus

Offerts



E-BOUTIQUE

Valable jusqu'au 31 décembre 2022

Offre réservée aux clients particuliers. Solde supplémentaire de 1 jusqu'à 5Go sur les forfaits suivants :
1H + 2Go / 19Go + 1H / 15Go + 5H / 11H + 14Go / 22H + 12Go / 30H + 30Go



Du “Great reset”

Par Allal El Maleh

Les COP se suivent et se ressemblent. Si les acteurs politiques n'ignorent pas les impératifs engendrés par un dérèglement climatique, générateur de chaos, ils persistent à adopter la politique de l'autruche. Une réalité qui a poussé le patron de l'ONU à sortir de ses gonds pour affirmer que le temps presse pour prendre les décisions qui s'imposent pour sauver la planète. Sans quoi, l'extinction ne s'avère pas comme une chimère !

Mais au-delà des effets de manche constatés ici et là au fil des sommets consacrés au chaos climatique, la question nodale qui mérite d'être soulevée a trait, elle, au changement de modèle de développement qui s'articule autour du libéralisme triomphant. Un substrat qui s'est ensauvagé au fil de la globalisation rampante au point de se détourner de ses objectifs « libérateurs et émancipateurs » d'antan. Faut-il encore gloser sur le climat lorsque la concentration de la richesse laisse l'espèce humaine, à l'exception d'une élite ne dépassant pas les 1% d'une population mondiale qui va sur ses 9 milliards, en bord de route ? C'est bien le libéralisme triomphant qui exacerbe la lutte des classes à l'échelle de chacune des sociétés et qui, dans la splendeur de ses « dé-classifications », persiste à subdiviser le monde en plusieurs strates de « développement ». Une opposition entre un monde développé, et donc par excellence « civilisé », et le reste des mondes sous et/ou en voie de développement, peuplé de « hordes barbares ». On oublie, chemin faisant, le poids d'un passé récent où le colonialisme ambiant peine à s'offrir le moindre solde de tout compte.

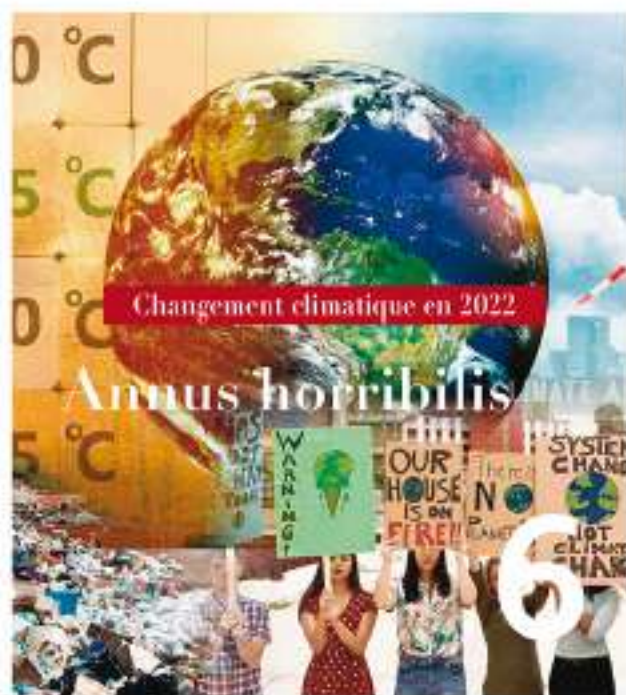
Que l'on se rappelle du dernier épisode de l'épidémie Covid-19, et de ce que sa gestion sui generis a pu générer dans son sillage comme

exemple flagrant d'un échange foncièrement inégal entre Nations, les plus riches privant, dans une dérive égoïste, les plus pauvres de ce qui allait se révéler comme « manne vaccinale ». Face aux maladies que le dérèglement climatique devrait charrier, comme devant la riposte sanitaire et climatique, le désordre mondial reste sauf. Le transfert de technologies est loin d'être assuré entre nations pour permettre à la Planète bleue de réaliser ce qui peut encore la sauver. Plus, les pays démunis, faibles contributeurs en émissions à l'origine de l'effet de serre, et de ses conséquences périlleuses pour la biomasse et autre biodiversité, sont maintenus dans le rang secondaire des « recalés ». On est donc face à un processus d'exclusion généralisé que ce soit au niveau de l'accès au financement (compensateur des dégâts plus subis que provoqués), et/ou à l'adoption des technologies les plus appropriées pour infléchir l'effolement climatique. Le désordre est bien-là, favorisant l'avènement du chaos qui a pour corollaire l'avènement de l'ère de l'anthropocène. C'est cette conviction, reposant sur des faits et évaluatrice des actes, qui traverse la société civile à l'échelle planétaire. Ira-t-on droit au mur, comme l'a clai-ronné Antonio Guterres que nul ne saurait associer à un quelconque groupuscule de complotistes ? La question mérite d'être soulevée.

Changer le désordre qui affole toutes les horloges du temps présent n'a pas de secret. Il tient au « great reset ». Sauf qu'il ne s'agit pas là du partage de la prophétie des éminences grises qui meublent Davos, temple du libéralisme sauvage. Mais plutôt de l'abandon des effets pervers induits par l'hyper-capital qui, pour se perpétuer, recycle l'esclavage sous d'autres formes. Le combat ne fait que commencer...

SOMMAIRE

Novembre 2022



Changement climatique en 2022 Annus horribilis	6	Pollution de l'air Prévenir 880 000 décès d'africains par an	32
Cop 27 L'urgence climatique peut attendre	10	Banque mondiale Financements climatiques records en 2022	34
Stress hydrique Le dialogue de Rome sur l'eau	14	NMD vs ODD Un potentiel et des limites	35
Plans climatiques insuffisants Nécessité de plus d'ambition	16	Durabilité & développement To be or not to be	38
Sécurité alimentaire L'inflation enfonce les plus fragiles	20	Politiques publiques Stratégies et incohérences	42
Agriculture et sécurité alimentaire Un nouveau plan en marche	22	Pénurie d'eau et sécheresses Développement à long terme menacé	46
Matériaux renouvelables Qui fait les frais de la transition énergétique	24	Décarbonisation de l'économie Une nécessité et un lot de défis	50
La Cop de l'hydrogène Ruée vers l'Afrique	28	Secteur privé Engagement vacillant	56
		Maroc / UE Accord sur l'électricité verte	58

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & DE LA RÉDACTION: ALLAL EL MALEH

RÉDACTION: ABDEBLAHMANE EL MALEH - A. BEN DRIES - ABOU MARWA - SAÏD AJKECHEMIR - LAMIA MAHFOUD - OULED RIAH
DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER: FATIMA EL MALEH | CRÉATION: PM DÉVELOPPEMENT | PORTRAITISTE: HELMA LALLA |
PHOTOS: PM EDITIONS | MENSUEL ÉDITÉ PAR PM EDITIONS SARL 8, BD YACOLIB EL MANSOUR MAARIF, CASA |

TÉL: 05 22 25 76 17 / 05 22 25 77 84 / Email: contact@perspectivesmed.ma / www.perspectivesmed.com

Impression: Idéale | Distribution: SOCHEPRESS N° Dépôt légal: 2005/0101 | ESN: 1114-8772 | Ce numéro a été tiré à 5.000 exemplaires.

À l'occasion de la fête de l'indépendance

**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



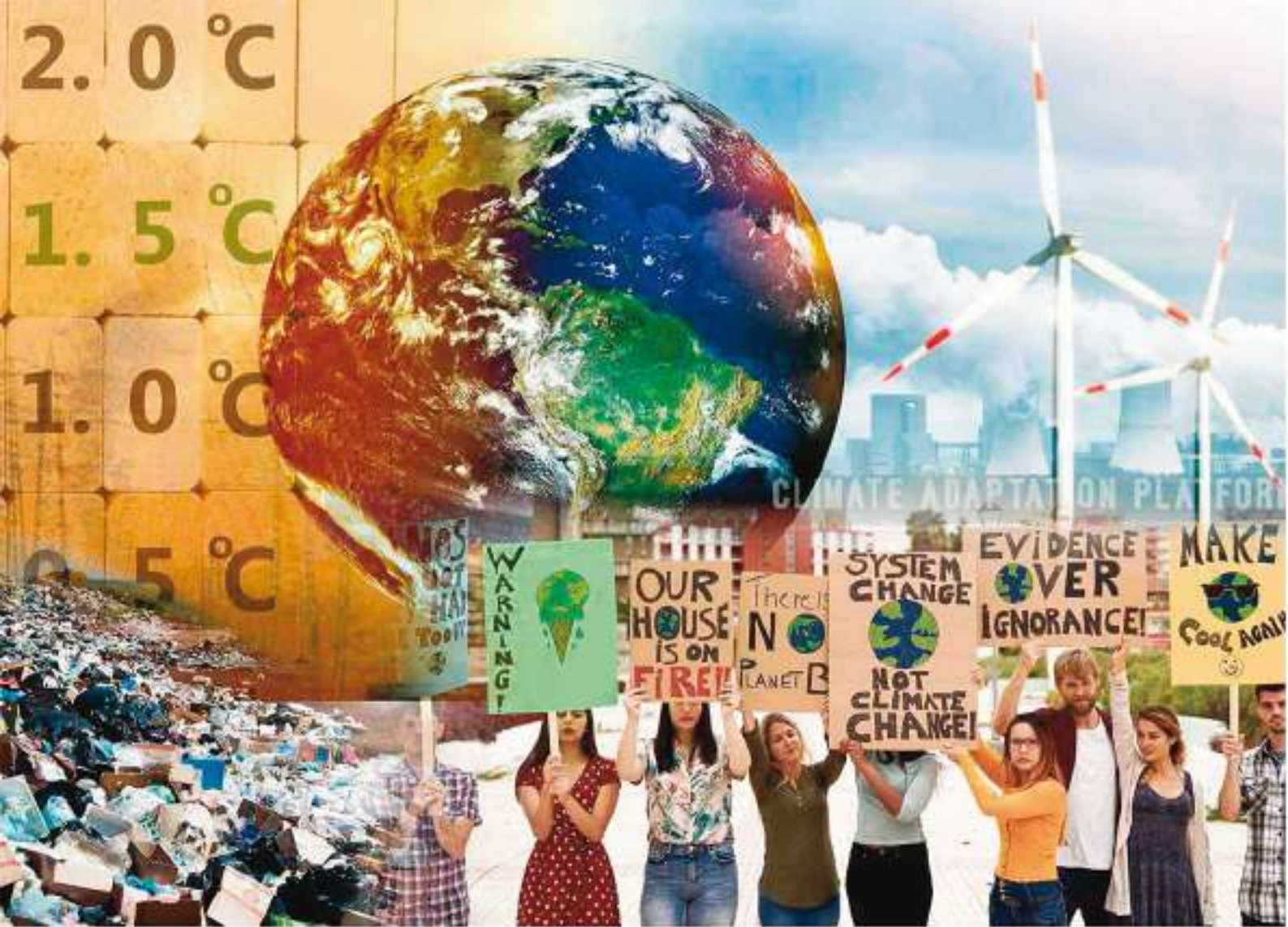
que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à

Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur attachement
au Glorieux Trône Alaouite.



Changement climatique en 2022

Annus horribilis

La météorologie, les phénomènes extrêmes, les incendies, la sécheresse létale et les inondations ont meublé la chronique en 2022, et engendré un véritable électrochoc : Cette année « horribilis » a été sûrement celle qui a déniaisé beaucoup de climatosceptiques, car la réalité des conséquences du changement climatique rattrape et bouleverse toutes les prévisions, économies, et système mondial.

Avant la COP égyptienne, trois rapports (deux de l'Organisation météorologique mondiale - OMM) et un de l'AIE, ont annoncé la couleur : le nouveau rapport sur le climat, « United in Science » de l'OMM, a dressé en septembre le bilan des publications scientifiques les plus récentes traitant du changement climatique. Son constat est que le changement climatique est en passe de gagner une portée destructrice inouïe. Malgré la pandémie de 2020, les taux de CO₂ ont ainsi continué d'augmenter en 2021 et 2022. Et, en 2021, les émissions mondiales de CO₂

d'origine fossile sont remontées aux taux de 2019 (avant la pandémie) et la tendance est toujours à la hausse en 2022 selon les données préliminaires, en raison d'augmentations aux États-Unis, en Inde et dans la plupart des pays européens. Ainsi la progression annuelle des concentrations de méthane n'a été aussi forte qu'en 2021, et le taux d'accroissement du dioxyde de carbone entre 2020 et 2021 a été supérieur à la moyenne du taux d'accroissement annuel des dix dernières années.

Le dernier rapport provisoire de l'OMM publié le premier jour de la COP, qui prend en compte les 8 premiers mois de l'année, estime que 2022 fera partie des années les plus chaudes jamais enregistrées, malgré le phénomène « refroidissant » Nina. Selon les estimations, la température moyenne mondiale durant la période 2018-2022 dépasse de 1,2°C la moyenne entre 1850 et 1900. Selon les prévisions, les valeurs moyennes atteindront 1,6 degrés en 2026. L'OMM a aussi alerté sur l'accélération de la croissance du stock de méthane, qui est reparti à la hausse dans les années 2010, avec une accélération importante en 2020 et 2021.

L'Agence internationale de l'Énergie affirme cependant dans un rapport publié le 26 octobre que le pic mondial des émissions de CO₂ devrait être atteint en 2025, notamment en raison de l'accélération des investissements dans les énergies renouvelables ou nucléaire dus à la guerre ukrainienne et au saut international pour rompre

avec le pétrole et le gaz russes. Trois scénarii sont esquissés : dans le scénario central, qui se base sur les engagements déjà annoncés des gouvernements en matière d'investissements climatiques ("Inflation Reduction Act" aux États-Unis, "Fit for 55" et "REPowerEU" en Europe, "Transformation verte" au Japon...), les émissions mondiales de CO₂ plafonneraient ainsi à 37 milliards de tonnes en 2025, puis descendraient à 32 milliards de tonnes en 2050, ce qui donnerait une augmentation des températures moyennes de 2,5 degrés.

Chaos climatique

Cette année a connu des phénomènes climatiques dans tous les continents, avec une intensité accrue : le Secrétaire général de l'ONU ne cesse de le marteler, et l'a répété fortement dans son discours d'ouverture, en évoquant l'approche de points de basculement qui rendront le chaos climatique irréversible, et « une autoroute vers l'enfer climatique avec le pied sur l'accélérateur ». Effectivement, cette année a vu des catastrophes dans tous les continents : températures extrêmes en Inde, en Irak, au Bangladesh et au Pakistan au printemps, immenses inondations au Pakistan et au Bangladesh (80% de certaines provinces touchées sous l'eau), au Nigéria (un million et demi de personnes déplacées et au Tchad, vagues de chaleur et "bombes de pluie" en Chine, canicules et incendies en Europe, particulièrement

en France, sécheresses intenses aux États-Unis et deux ouragans à un mois de distance en Floride. À côté du « carnage climatique » dénoncé par António Guterres à propos du Pakistan, un des thèmes de la COP 27 est le risque d'« inhabilité de la terre », bien développé dans un rapport conjoint de l'ONU et de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR). Rapport qui alerte notamment sur le Sahel, l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, en soulignant que la précarité des situations socio-économiques s'ajoutera aux conséquences de la chaleur et de l'humidité.

L'ONU et le FICR appellent donc à l'accélération en urgence des investissements importants et durables pour atténuer l'impact du changement climatique. Les villes, qui abritent 55 % de la population mondiale (4,2 milliards de personnes), sont de plus en plus vulnérables aux effets du changement climatique, car elles sont plus exposées aux risques considérables que représentent, notamment, la multiplication des fortes précipitations, l'accélération de l'élévation du niveau de la mer, les grandes inondations côtières à répétition et les canicules. Les systèmes de secours internationaux et d'aide humanitaire ne sont plus à la mesure des catastrophes cumulées (climatiques, famines, conflits), comme l'exprime Martin Griffiths, chef de l'agence humanitaire de l'ONU. « Le système humanitaire n'a pas les moyens de résoudre seul une crise d'une telle ampleur », a-t-il alerté.

Eclatement géopolitique

La COP 27 s'est déroulée à un moment géopolitique particulièrement crucial. Une guerre en Europe a été déclarée par un membre du Conseil de sécurité, et les États-Unis et la Russie se font face à travers l'OTAN, instabilité complexifiée par d'autres conflits, dont évidemment Taiwan, qui replace la Chine dans la ligne de mire de l'alliance occidentale. La guerre en Ukraine, toujours en cours, semble avoir engendré un effet paradoxal, à la fois destruc-

teur puisque beaucoup de pays doivent recourir provisoirement au charbon, mais positif, puisque la rupture des Occidentaux avec la Russie les fait s'engager dans un approvisionnement plus ou moins « décarboné ». Certes, des États européens (Allemagne, Pologne, un peu la France) ont recours au charbon comme source d'appoint et à la construction de nouvelles infrastructures d'importation de gaz, mais il semble que l'effet sera marginal sur les émissions et les trajectoires de décarbonation. Néanmoins, la vigilance s'impose

surtout que la question de l'arrêt du charbon n'est plus au menu de cette COP. Faut-il rappeler que dans le traité de Paris, le mot « charbon » n'est même pas prononcé..., et, lors de la COP 26, de difficiles discussions avaient porté sur l'inclusion des énergies fossiles dans le texte final et la nécessité d'arrêter de les soutenir ?! Si la question n'est plus tabou, elle devient une arme politique brandie par des pays en développement producteurs de pétrole et de gaz : le gaz en particulier semble être un puissant moteur de dissension...



ROYAUME DU MAROC



Agence Nationale de la Conservation Foncière,
du Cadastre et de la Cartographie

TÉLÉCHARGEZ EN TOUTE QUIÉTUDE VOTRE CERTIFICAT DE PROPRIÉTÉ

Paiement et téléchargement
via le portail

www.ancfcc.gov.ma



Pour toute information, Veuillez contacter le 05 30 14 14 14
ou consulter le site : www.ancfcc.gov.ma

COP 27

L'urgence climatique peut attendre

Au terme de deux semaines de négociations, la COP de Sharm-El-Sheikh s'achève sur un bilan contrasté, entre nette avancée sur la question des pertes et dommages et manque d'ambition sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les Etats se sont accordés sur un sujet majeur : la nécessité pour les pays développés de financer les pertes et dommages des pays en développement. Pour autant, la COP27 n'a pas débouché sur des solutions concrètes pour financer l'adaptation et l'atténuation. L'appel à réduire la consommation de combustibles fossiles n'a pas fait l'objet d'un consensus. Si les conséquences des dérèglements climatiques ont été listées, il reste des progrès à réaliser pour endiguer les causes.

La COP27 vient de s'achever à Sharm el-Sheikh. Elle devait permettre de répondre aux impacts du changement climatique, de plus en plus criants. Si la création

d'un fonds pour financer les pertes et dommages dans les pays en développement est une énorme avancée, aucun accord n'a été trouvé sur la sortie des énergies fossiles. Cette COP qui s'est déroulée en Afrique, un continent particulièrement touché par les impacts du changement climatique alors qu'il est responsable de moins de 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, devait mettre à l'agenda les priorités des pays en développement, notamment une question mise sur la table il y a plus de 30 ans par les petits États insulaires et qui avait jusque-là fait l'objet d'un blocage complet des pays développés, celle du financement des pertes et dommages. Ce sont les impacts irréversibles du changement climatique (liés aux inondations ou cyclones meurtriers, l'inéluctable montée du niveau des mers...).

La plupart des pays en développement n'ont pas les moyens de reconstruire les infrastructures, de dédommager les populations touchées et de les reloger correctement. Pourtant, ils ne sont pas responsables de la crise climatique, étant très peu pollueurs par rapport aux pays du Nord, comme ceux de l'Union Européenne ou les États-Unis. C'est donc un enjeu de justice climatique que de sécuriser un

appui des pays développés pour aider ceux du Sud à se reconstruire et d'appuyer les communautés dont le quotidien a été bouleversé à rebâtir une vie dans des conditions décentes. Après de longues tergiversations, les pays développés ont reconnu la nécessité de financer les pertes et dommages. S'ensuivirent des négociations houleuses, notamment sur la question d'équité (qui doit contribuer à ce fonds, au termes desquelles les pays développés ont fini par rejoindre et adopter la proposition des pays en développement. Les pays devront maintenant s'atteler à définir les fonctions de ce fonds, où trouver l'argent pour l'abonder et comment s'assurer que l'argent est alloué aux populations qui en ont le plus besoin. Autre bonne nouvelle : les États ont trouvé un accord pour rendre opérationnel dès 2023 le Réseau de Santiago sur les pertes et dommages, créé à Madrid en 2019. Ayant pour rôle de fournir une assistance technique aux pays vulnérables afin qu'ils puissent évaluer et chiffrer leurs besoins en pertes et dommages et identifier le type d'interventions nécessaires pour y répondre, le Réseau de Santiago est une pièce maîtresse du puzzle pour une réponse efficace aux pertes et dommages. Reste maintenant aux pays riches à garantir une mise en



route efficace de cet outil dans les meilleurs délais à l'aide de contributions financières. Surtout que les quelques dizaines de millions promis jusque-là, notamment par plusieurs pays européens, ne seront pas suffisants.

Fonds virtuels

Les pertes et dommages sont essentiels dans la lutte contre le changement climatique, mais pour les réduire le plus possible, il faut aussi financer deux autres volets importants de l'action climatique : l'atté-

nuation (la réduction des émissions de gaz à effet de serre) et l'adaptation (se protéger pour mieux faire face aux impacts). Effectivement, moins les émissions baisseront, plus les impacts du changement climatiques augmenteront. Et si les pays en développement mettent en place des mesures d'adaptation à ces impacts, comme l'évolution de l'agriculture, des villes et des infrastructures pour résister à de plus fortes chaleurs ou à la montée du niveau des mers, les réparations (pertes et dommages) seront moins coûteuses. Il faut donc traiter ces

trois aspects avec la même ambition.

Malheureusement, la COP27 a cruellement manqué de résultats concrets sur la finance pour l'adaptation et l'atténuation dans les pays en développement. Pourtant, l'adaptation était une des priorités affichées par la présidence égyptienne. L'an dernier, les pays développés s'étaient engagés à doubler la finance pour l'adaptation d'ici 2025. La COP27 aurait dû fixer une feuille de route claire pour atteindre cet objectif. Cela n'a pas été le cas. Plus décevant encore, les pays

riches n'ont toujours pas honoré leur engagement pris en 2009 de fournir 100 milliards de dollars par an à partir de 2020 aux pays en développement. Les sommes ne sont pas livrées dans leur intégralité (83,3 milliards en 2020) et le sont essentiellement sous forme de prêts remboursables. La COP27 n'a pas apporté la garantie que la promesse serait enfin tenue.

Magique 1,5 °C

Si cette COP a contribué à apporter un début de réponse aux impacts du changement climatique, peu de progrès ont été réalisés sur les causes du changement climatique, et le nouveau fonds pour les pertes et dommages n'a aucune incidence sur la réduction des émissions mondiales et aucun progrès n'a été réalisé à cet égard par rapport à la COP26. Si quelques pays ont poussé pour que la sortie de toutes les énergies fossiles figure dans le texte final, d'autres s'y étaient au contraire fortement opposés. Résultat, aucun progrès sur le front de la réduction des émissions par rapport à Glasgow.

Il est pourtant nécessaire de sortir le plus rapidement des énergies fossiles pour pouvoir respecter l'Accord de Paris. La déclaration finale de Charm el-Cheikh reprend ainsi l'objectif de 1,5 °C et ne renonce pas explicitement aux engagements pris à Glasgow. Elle mentionne néanmoins une nouvelle référence aux « énergies à faibles émissions ».

Certains craignent qu'il s'agisse du gaz, ce qui prolongerait l'utilisation d'un combustible fossile et met-

trait en péril l'objectif de 1,5 °C. Le nombre record de participants à la COP27 issus du secteur pétrolier et gazier, y compris au sein des délégations nationales, a fait l'objet de controverses pendant et après la conférence. Selon certains, ils auraient réussi à empêcher que la déclaration finale ne prévoie l'élimination progressive des combustibles fossiles. Pour d'autres, il est important que les parties prenantes de tous les secteurs et industries puissent se réunir autour d'une même table. Néanmoins, des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'objectif mondial sur l'adaptation, pour lequel un programme de travail devrait être finalisé en 2023, comme prévu à Glasgow.

Cependant, les ambitions des Contributions déterminées au niveau national (CDN) ou du programme de travail sur l'atténuation n'ont pas été revues à la hausse. Il s'agissait pourtant d'un objectif de la présidence égyptienne de la COP et qui ne sera probablement finalisé qu'en 2026, ce qui sera bien trop tard pour apporter une contribution significative à la limitation des émissions mondiales à 1,5 °C. D'un point de vue financier, un nouvel objectif collectif chiffré sur le financement du climat devrait être fixé en 2024, conformément à l'accord de Paris. Il déterminera un nouvel objectif de financement mondial, à partir de l'objectif initial de financement climatique de 100 milliards de dollars par an. Il tiendra également compte des besoins et des priorités des pays en développement. De plus, l'accès au financement et aux investisse-

ments climatiques pour ces pays a été largement débattu lors de la COP27. Malheureusement, peu de solutions concrètes pour améliorer les instruments de financement existants ont émergé.

Foire aux fausses solutions

Les crises du climat et de la perte de la biodiversité sont liées : sans écosystèmes sains et protégés, impossible de rester sous 1,5°C de réchauffement global. Sans réduction drastique des émissions, impossible de protéger la biodiversité. Fort des données scientifiques apportées par les experts de l'IPBES et du GIEC sur les liens entre climat et biodiversité, ce lien intrinsèque a été reconnu dans le texte final de la COP pour la première fois à la COP26 à Glasgow. Pour cette année, la société civile attendait de voir dans le texte final un appel à adopter un accord mondial ambitieux pour protéger et restaurer la biodiversité, tout en assurant des projets respectueux des communautés vivant dans ces précieux écosystèmes (comme l'Amazonie par exemple) et les peuples autochtones. Or, le texte final n'a fait aucune référence à la COP15 sur la biodiversité qui devra se tenir en décembre 2022 à Montréal pour augmenter l'ambition politique des États dans ce domaine au travers d'un accord "jumeau" de l'accord de Paris sur le climat. Encore une occasion manquée pour les délégations de se mobiliser à la fois sur le climat et la biodiversité. Sans ce signal politique la COP27 prive la COP15 biodiversité d'un engagement politique dont elle aura

grandement besoin pour répondre à l'urgence de protéger les écosystèmes.

Sur un autre registre, l'opérationnalisation des marchés carbone a très peu avancé. En effet, les règles de mise en œuvre de ces marchés restent peu claires alors que s'ils ne sont pas encadrés, ils peuvent mener à des projets néfastes pour la biodiversité locale et/ou qui entraînent des violations de droits humains de communautés locales ou de peuples autochtones. Typiquement, on y retrouve le plus souvent des projets de plantations d'arbres pour permettre aux pays, mais aussi aux entreprises de compenser leurs émissions. Au-delà du fait que ces plantations sont trop souvent

en monocultures et peuvent entraîner des expulsions ou d'autres violations pour les populations locales, ils détournent les pollueurs de réduire avant tout leurs émissions de gaz à effet de serre. S'il est urgent que cet article gagne en règles de mise en œuvre robustes et en garde-fous stricts pour les droits humains, malheureusement la COP27 n'y est pas parvenue. Les textes adoptés n'assurent pas la protection des droits humains et introduisent des failles qui pourraient remettre en cause l'intégrité environnementale de l'Accord de Paris. Par ailleurs, en dehors des négociations officielles, ce sont les solutions marchandes et basées sur les nouvelles technologies qui ont le

vent en poupe. Ces approches, souvent qualifiées d'"intelligentes face au climat" ne correspondent pas aux besoins et priorités dans les pays en développement. A ce titre, la COP28 qui aura lieu à Dubaï en novembre 2023 sera cruciale avec la tenue pour la première fois du Bilan Mondial, le mécanisme d'évaluation de l'Accord de Paris. Ce bilan doit avoir un impact concret puisqu'il va recommander aux Etats des priorités à considérer pour leurs prochains objectifs climatiques afin de faire mieux sur la réduction des émissions, l'adaptation, les pertes et dommages et tous les piliers de l'Accord de Paris. Rendez-vous l'année prochaine à moins que ça soit Le report de trop...



Stress hydrique

Le Dialogue de Rome sur l'eau tire la sonnette d'alarme

D'ici à 2050, il faudra 35 pour cent d'eau douce supplémentaire pour nourrir une population mondiale croissante, alerte l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

A moins de trouver d'ici à 2050 les moyens de gérer de manière durable les ressources en eau de la planète, aujourd'hui excessivement sollicitées, les besoins exigés représentent plus d'un tiers d'eau douce supplémentaire pour étancher la soif d'une population mondiale en augmentation. Tel est le message du Dialogue de Rome sur l'eau, convoqué par la FAO en amont de la Conférence des Nations Unies sur l'eau qui aura lieu l'année prochaine. « D'ici à 2050, la production mondiale de denrées alimentaires de consommation, de fibres et d'aliments destinés aux animaux devra augmenter de 50% par rapport à 2012 pour répondre à des besoins croissants. Si rien ne change, il faudra au moins 35% d'eau douce supplémentaire pour atteindre cet objectif », a déclaré Qu Dongyu Directeur général de la FAO, à l'occasion de cette manifestation, avant

de préciser que la gestion intégrée des ressources hydriques était une priorité mondiale pour l'Organisation.

D'après des données de la FAO, actuellement, sur les 2,3 milliards de personnes vivant dans des pays soumis à un stress hydrique, plus de 733 millions, soit environ 10 % de la population mondiale, vivent dans des pays où le stress hydrique est à un niveau élevé ou critique. On a pu constater cette année les conséquences du changement climatique sur l'eau, à savoir à la fois des inondations et des sécheresses historiques dans de nombreux pays et régions. Tout comme d'autres secteurs économiques, l'agriculture a besoin d'eau : elle consomme 72 pour cent des prélèvements mondiaux d'eau douce. Ceci rend la question de l'eau incontournable dans la réalisation du programme de développement durable à l'horizon 2030.

Si l'importance que revêt l'eau pour l'agriculture et le développement est de plus en plus reconnue, la FAO dit régulièrement que des mesures plus efficaces, plus intégrées et plus coordonnées, associées à une forte volonté politique, restent nécessaires pour accorder une juste place à la question de l'eau, valoriser cette ressource et la gérer de manière holistique et intégrée afin d'atteindre tous les objectifs de développement durable.

Prise de conscience tardive

Le changement climatique soumet les précieuses ressources en eau de la planète à un stress sans précédent forçant la communauté internationale à des actions urgentes. Dans ce sens, la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023 doit permettre de mieux faire connaître le rôle de l'eau dans la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD), de renforcer les liens entre le secteur de l'eau et le secteur qui en fait le plus grand



usage, à savoir l'agriculture, de concevoir des solutions et des interventions innovantes pour l'avenir et de débattre des feuilles de route nationales relatives à l'eau ou des approches stratégiques adoptées par les pays dans la perspective de la réalisation à l'échelle nationale des ODD et des engagements pris au niveau international.

Plusieurs manifestations importantes ont été organisées en amont de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023, notamment le neuvième Forum mondial de l'eau, qui s'est tenu en mars 2022, la deuxième Conférence internationale de haut niveau sur la mise en œuvre de la Décennie internatio-

nale d'action sur le thème «L'eau et le développement durable» (2018-2028), qui a eu lieu en juin 2022, ainsi que le forum politique de haut niveau et le Dialogue de Genève sur l'eau, qui s'est tenu en juillet 2022. Le Dialogue de Rome sur l'eau est une autre réunion importante qui s'inscrit dans cette dynamique.

Cohérence et intégration

Si tous les acteurs, à savoir les États, organisations internationales, société civile, secteur privé et chercheurs doivent apporter leur pierre à l'édifice, la crise mondiale des engrais qui est en cours et la potentielle crise alimentaire qui

s'annonce, imposent d'accorder une attention particulière à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance des personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité, notamment les petits exploitants, afin de ne laisser personne de côté.

À la fois les États et d'autres acteurs considèrent que les questions de l'eau, de l'assainissement, de la santé, des écosystèmes, des océans, de l'énergie, des systèmes alimentaires et de la nutrition sont liées et qu'il faut apporter sans tarder une réponse aux pertes et vulnérabilités croissantes provoquées par les sécheresses, les inondations, les cyclones, les ondes de tempête, la montée du niveau de la mer, les intrusions salines, les coulées de boue et les avalanches. Une intégration et une hiérarchisation fortes, cohérentes et explicites de l'eau dans les stratégies, politiques et plans d'investissement nationaux en matière de développement durable sont nécessaires pour comprendre comment les ressources en eau devraient être utilisées pour atteindre les objectifs sociaux, économiques et environnementaux des pays. Dans ce contexte, comme proposé par la FAO et entériné dans la Déclaration de Douchanbé, un dialogue sur l'eau mené par les pays, ainsi que des feuilles de route ou des stratégies nationales relatives à l'eau adoptées par les pays, contribueront à renforcer la coordination intersectorielle en matière de gestion durable des ressources en eau et à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030.



Plans climatiques insuffisants

Nécessité de plus d'ambition

Présenté à l'occasion de la COP 27, un nouveau rapport d'ONU Climat montre que les pays infléchissent à la baisse la courbe des émissions mondiales de gaz à effet de serre, mais souligne que ces efforts restent insuffisants pour limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 degré Celsius d'ici la fin du siècle.

Alors que l'ONU sonne l'alarme sur l'accélération de la situation climatique, sur fond de crise énergétique, alimentaire et diplomatique, les Etats ont discuté, une fois de plus, de la mise en œuvre des engagements pris lors des précédentes COP : réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ; adaptation aux changements climatiques ; redevabilité ; modalités d'octroi de financements supplémentaires pour les pays en développement confrontés à des pertes et dommages irréversibles dus aux effets des changements climatiques. Les actualisations des engagements des États ("Contributions nationales déterminées" que les pays doivent actualiser à la hausse tous les cinq ans et qui devaient être fournis pour le 23 septembre) placent la planète sur une trajectoire de + 2,5 °C à + 2,8 °C au

cours du 21^{ème} siècle, loin des 1,5° de l'Accord de Paris. Sachant que le réchauffement global atteint déjà une moyenne de 1,1°, il faudrait diminuer de 45% les émissions de GES d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 2019 pour limiter le réchauffement à 1,5° et de 30% pour le limiter à 2°. Sauf que les émissions sont reparties, elles, à la hausse, après une période de baisse due à la crise sanitaire. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et l'Organisation météorologique mondiale, 2021 marque un record dans les émissions et leur concentration dans l'atmosphère. Le 27 octobre dernier, le groupe "Scientist Rebellion" a publié une lettre ouverte signée de 1000 scientifiques de plus de 40 pays alertant sur le fait que l'objectif de 1,5° maximum de réchauffement global est caduc puisque cette hausse sera atteinte d'ici une dizaine d'année.

Plus de 40% de la population de la planète (qui vient d'atteindre 8 milliards de personnes le 15 novembre 2022) habite dans des régions vulnérables aux changements climatiques. Ainsi, l'Afrique n'est responsable que d'environ 3% des émissions mondiales de gaz à effet de serre liées à l'énergie et de 7% des émissions totales. Pourtant c'est l'une des régions du monde les plus touchées par les impacts du réchauffement global : sécheresses, inondations, incendies, dégradation des terres agricoles, érosion du littoral. Or, les 100 millions de dollars additionnels par an

de financement pour l'adaptation climatique des pays pauvres, promis à la COP15 en 2009, ne sont toujours pas atteints et leurs modes de calcul peu clairs. Cet enjeu, qui alimente les clivages entre pays riches et pays "des Suds" ("Groupe des 77" et Chine), est de plus en plus central dans les négociations et constitue un indicateur de réussite ou d'échec de la COP. Le montant des "pertes et dommages" dus aux changements climatiques est estimé entre 300 et 600 milliards de dollars par an d'ici 2030, chiffre qui pourrait tripler à partir de 2050.

Un degré de trop

Les engagements climatiques combinés des 193 parties à l'Accord de Paris pourraient mettre le monde sur la voie d'un réchauffement d'environ 2,5 degrés Celsius d'ici la fin du siècle. C'est ce qu'affirme ONU climat dans son rapport qui montre également que les engagements actuels feront augmenter les émissions de 10,6 % d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 2010. Il s'agit d'une amélioration par rapport à l'évaluation de l'année dernière, qui indiquait que les pays étaient sur la voie d'une augmentation des émissions de 13,7 % d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 2010.

L'analyse de l'année dernière montrait que les émissions projetées continueraient à augmenter au-delà de 2030. Toutefois, l'analyse de cette année montre que si les



émissions n'augmentent plus après 2030, elles n'affichent toujours pas la tendance à la baisse rapide que la science juge nécessaire pour cette décennie. Les dernières données scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations unies (GIEC) indiquent que les émissions doivent être réduites de 45 % d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 2019.

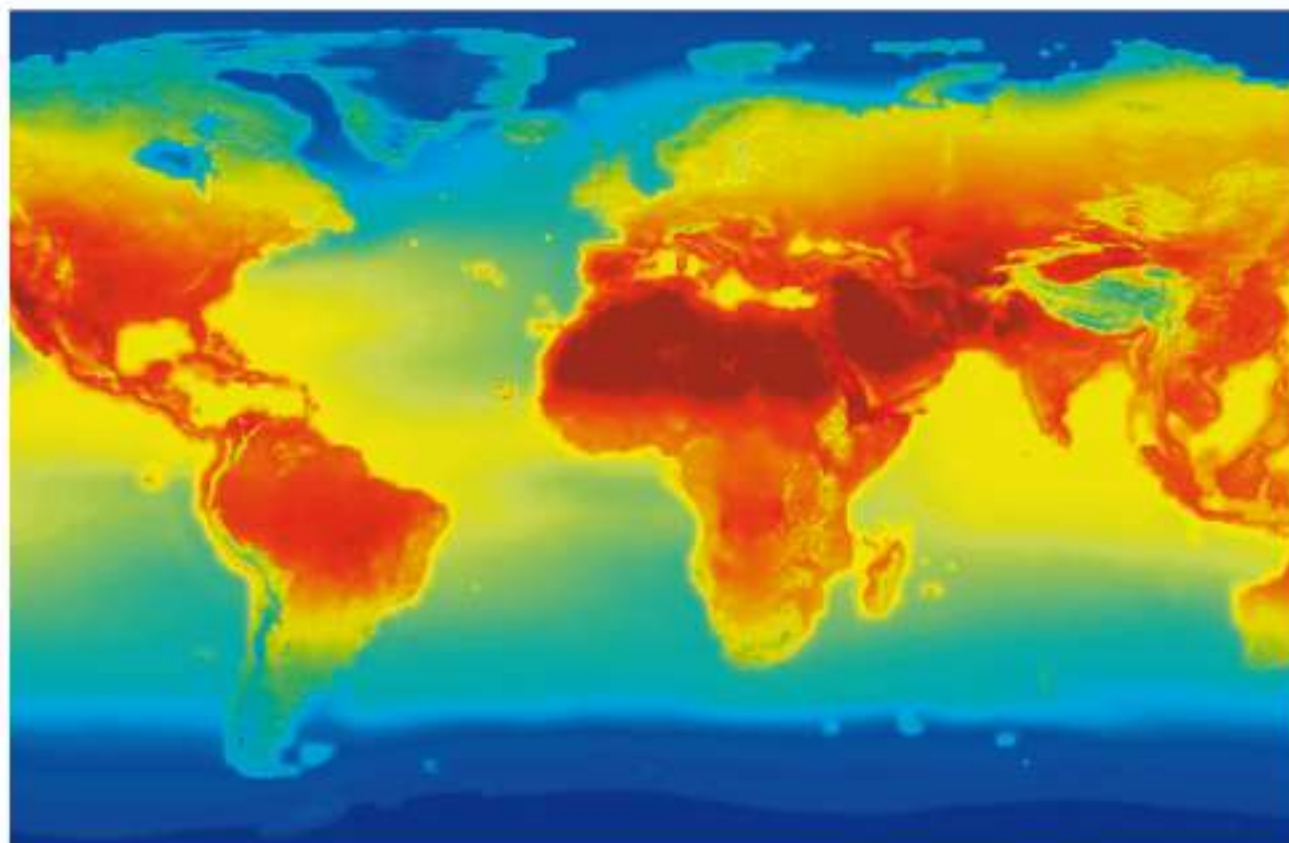
Cette réduction est essentielle pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris, à savoir limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius d'ici la fin du siècle et éviter les pires conséquences du changement climatique, notamment des sécheresses, des vagues de chaleur et des précipitations plus fré-

quentes et plus graves.

Pour Simon Stiell, secrétaire exécutif d'ONU Climat, la tendance à la baisse des émissions et l'amélioration des projections de température montrent que les nations ont fait quelques progrès cette année, « mais la science est claire, tout comme nos objectifs climatiques dans le cadre de l'Accord de Paris. Nous sommes encore loin de l'ampleur et du rythme des réductions d'émissions nécessaires pour nous mettre sur la voie d'un monde à 1,5 degré Celsius ». Pour maintenir cet objectif, les gouvernements nationaux doivent renforcer leurs plans d'action climatique dès maintenant et les mettre en œuvre au cours des huit prochaines années.

Dans le deuxième rapport de ce

type, qui constitue une mise à jour essentielle du rapport de synthèse inaugural sur les NDC publié l'année dernière, ONU Climat a analysé les plans d'action pour le climat, appelés contributions déterminées au niveau national (NDC), de 193 parties à l'Accord de Paris, y compris 24 NDC mises à jour ou nouvellement soumises après la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Glasgow (COP 26) jusqu'au 23 septembre 2022. Ensemble, ces plans couvrent 94,9 % du total des émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2019. Lors de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Glasgow l'année dernière, tous les pays ont convenu de revoir



et de renforcer leurs plans climatiques. Cependant, le fait que seuls 24 plans climatiques nouveaux ou actualisés aient été soumis depuis la COP 26 est décevant. Les décisions et les actions des gouvernements doivent refléter le niveau d'urgence, la gravité des menaces auxquelles la planète est confrontée et le peu de temps qui reste pour éviter les conséquences dévastatrices d'un changement climatique galopant.

Redoubler d'efforts

Un deuxième rapport d'ONU Climat concernant les stratégies de développement à faible émission à long terme a de son côté examiné les plans des pays visant à passer à des émissions nettes nulles d'ici le

milieu du siècle ou aux alentours. Le rapport indique que les émissions de gaz à effet de serre de ces pays pourraient être inférieures d'environ 68 % en 2050 par rapport à 2019, si toutes les stratégies à long terme sont pleinement mises en œuvre dans les délais. Les stratégies à long terme actuelles (représentant 62 parties à l'Accord de Paris) représentent 83 % du PIB mondial, 47 % de la population mondiale en 2019 et environ 69 % de la consommation totale d'énergie en 2019. Il s'agit d'un signal fort indiquant que le monde commence à viser des émissions nettes nulles. Le rapport note toutefois que de nombreux objectifs de zéro émission nette restent incertains et repoussent à plus tard des mesures essentielles qui doivent être prises maintenant.

Une action climatique ambitieuse avant 2030 est nécessaire de toute urgence pour atteindre les objectifs à long terme de l'Accord de Paris. Il s'agira également de revoir les différents plans climatiques et à les renforcer afin de combler l'écart entre la direction que prennent les émissions et la direction que la science indique qu'elles devraient prendre au cours de cette décennie.

Bien que les conclusions générales du rapport soient sombres, il y a des lueurs d'espoir. La plupart des parties qui ont soumis des nouvelles NDC ou actualisées ont renforcé leur engagement à réduire ou à limiter les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 et/ou 2030, démontrant ainsi une ambition accrue dans la lutte contre les changements climatiques.

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur

Sécurité alimentaire

L'inflation enfonce les plus fragiles

On assiste depuis le début de la guerre en Ukraine à une vague de mesures sur les exportations et les importations de denrées alimentaires. La crise mondiale a été en partie aggravée par l'intensification des restrictions commerciales mises en place par les pays dans le but d'accroître l'offre intérieure et de faire baisser les prix.

A la date du 28 novembre, 19 pays avaient imposé 23 interdictions d'exportation sur certains produits agricoles et huit pays avaient adopté 12 mesures de restriction des exportations. L'envolée des prix alimentaires est à l'origine d'une crise mondiale qui entraîne plusieurs millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté et aggrave la faim et la malnutrition. En effet, les données disponibles entre juillet et octobre 2022 indiquent une forte inflation dans la quasi-totalité des pays à revenus faible ou intermédiaire : 84,2 % des

économies à faible revenu, 93 % des économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 93 % des économies à revenu intermédiaire supérieur ont enregistré des taux d'inflation supérieurs à 5 %. Pis, un grand nombre d'entre elles affichent une inflation à deux chiffres ! La part des pays à revenu élevé touchés par la montée de l'inflation dans l'alimentation atteint désormais 85,5 %. Un nouveau rapport de la Banque mondiale constate le revers majeur infligé par la pandémie Covid-19 à la réduction de la pauvreté dans le monde. En outre, les hausses de prix de l'alimentation et de l'énergie causées par les chocs climatiques et la guerre russo-occidentale ont mis un coup d'arrêt à la reprise. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë et qui auront besoin d'une aide urgente pourrait grimper à 222 millions dans 53 pays et territoires, selon un rapport FAO-PAM. D'après une récente étude du FMI, il faudra mobiliser entre 5 et 7 milliards de dollars de dépenses supplémentaires pour aider les ménages vulnérables des 48 pays les plus durement touchés par la hausse des prix des importations de denrées et d'engrais. Et 50 milliards de dollars seront nécessaires pour mettre fin à l'insécurité alimentaire aiguë.



Records à l'importation

La dernière édition des Perspectives de l'alimentation publiée par la FAO le 11 novembre a revu à la hausse les estimations des dépenses mondiales d'importations alimentaires en 2022 en les portant à 1.940 milliards de dollars, soit un bond de 10 % par rapport au niveau déjà record de 2021. Le rythme de cette augmentation devrait ralentir dans les mois à venir en raison de la hausse des prix alimentaires mondiaux et de la dépréciation des monnaies par rapport au



dollar, celle-ci ayant pour effet de réduire le pouvoir d'achat des pays importateurs et, subséquemment, les volumes de produits alimentaires importés.

La hausse des prix alimentaires mondiaux explique en grande partie l'augmentation de la facture mondiale des importations alimentaires. Et si celle-ci est essentiellement imputable aux pays à revenu élevé, ce sont les économies vulnérables qui sont plus durement touchées. Une récente étude conjointe de l'OMC et de la FAO affirme que les pénuries d'engrais devraient se prolonger en 2023, ce qui

aura pour conséquence de limiter la production agricole et par voie de conséquence aggraver l'insécurité alimentaire. Ces effets seront particulièrement néfastes pour les pays vulnérables et tributaires des importations, dont beaucoup se trouvent en Afrique. Pour le reste de la saison agricole 2022-23, l'Association internationale de l'industrie des engrais (IIFA) prévoit des réductions dans l'utilisation des trois principaux composants des fertilisants : azote, phosphore et potassium. Il est toutefois difficile d'évaluer l'impact de ces réductions. S'il est circonscrit à une

seule saison, un moindre recours aux engrais phosphorés et potassiques ne devrait pas entraîner de fortes baisses de rendements. En revanche, une réduction des apports d'engrais azotés conduirait à un déclin quantitatif et qualitatif de la production alimentaire en 2023 et au-delà.

Point de lendemains qui chantent au regard des pronostics ainsi établis. Entre disette et famine, le monde vit une période charnière où le libéralisme économique régent les transactions planétaires. Sans le moindre égard ni pour les hommes, ni pour la terre qui les accueille.

Agriculture et sécurité alimentaire :

Un nouveau plan en marche

L'agriculture et la sécurité alimentaire ont occupé une place importante lors de la COP 27, la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Charm el-Cheikh, les gouvernements s'efforçant d'intensifier les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur agricole. Ils se sont notamment mis d'accord sur un nouveau plan quadriennal pour l'agriculture et la sécurité alimentaire et sur une nouvelle initiative visant à accroître les financements pour transformer l'agriculture d'ici à 2030.

Le secteur agricole mondial est de plus en plus vulnérable aux changements climatiques, et leurs impacts sur la sécurité alimentaire sont de plus en plus nombreux dans le monde entier, et plus particulièrement dans les pays en développement. Ce qui se traduit par la hausse des températures, les vagues de chaleur, les sécheresses et les inondations, les modifications du régime des précipitations et les événements extrêmes affectent

l'agriculture plus que tout autre secteur.

Dans ce contexte, une nouvelle initiative, intitulée « Alimentation et agriculture pour une transformation durable » (FAST), a été lancée le 12 novembre par plus de 20 ministres de l'Agriculture et la présidence égyptienne de la COP 27. FAST est un programme multipartite qui vise non seulement à renforcer le financement de la transformation de l'agriculture, mais aussi à contribuer aux efforts d'adaptation et à respecter la limite de 1,5 °C fixée par l'Accord de Paris, tout en soutenant la sécurité économique et alimentaire. Plusieurs représentants de haut niveau d'un large éventail de parties prenantes ont annoncé leur soutien à l'initiative, notamment des fondations, des banques, le secteur privé et des ONG.

Simon Stiell, secrétaire exécutif d'ONU Climat, a affirmé à cette occasion que « sans une réduction des émissions provenant de l'ensemble de la chaîne alimentaire, nous ne pourrions pas tenir le cap des 1,5°C. De même, si nous ne nous attaquons pas à la crise climatique actuelle, notre système alimentaire sera en danger. » La lutte contre les changements climatiques et l'agriculture est une priorité majeure pour les pays en développement, où les moyens de subsistance sont particulièrement menacés par les impacts climatiques.

De son côté, le Dr Agnes Kalibata, présidente de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, a relevé qu'il existe des leçons pratiques pouvant être mises à l'échelle : de l'intensification durable des systèmes alimentaires à l'agriculture régénérative, en passant par l'agroécologie et l'agroforesterie connexe. Ces solutions



offrent la possibilité de renforcer la résilience alimentaire, socio-économique et écologique aux effets négatifs du changement climatique. Ces pratiques contribueraient à donner aux communautés les moyens de lutter contre la faim et la pauvreté, et garantissent l'inclusion des communautés et des personnes marginalisées.

Du neuf avec du vieux

Le travail conjoint de quatre ans de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre de l'action climatique dans le domaine de l'agriculture et de la sé-

curité alimentaire s'appuie sur le travail conjoint de Koronivia sur l'agriculture, qui se concentre sur des solutions pour des domaines agricoles spécifiques sur une feuille de route de cinq ans, notamment l'évaluation de l'adaptation, l'amélioration de la santé des sols et l'amélioration des systèmes de gestion du bétail.

Le nouveau travail conjoint de Charm el-Cheikh encouragera des approches holistiques pour faire face aux impacts du climat sur et à partir de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et sera un centre de coordination clé pour les discussions

et les décisions politiques sur ces questions. Les activités spécifiques concernent la promotion des synergies entre les acteurs au sein et en dehors du processus des Nations unies sur les changements climatiques, et la fourniture d'un soutien et de conseils techniques aux pays et aux entités de financement concernant l'action climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Les pays ont également décidé de créer un portail en ligne pour le partage d'informations sur les projets, les initiatives et les politiques afin d'accroître les possibilités de mise en œuvre de ces actions.



Matériaux renouvelables

Qui fait les frais de la transition énergétique ?

Les efforts mondiaux dans la lutte contre le changement climatique refaçonnent le secteur minier et ont des implications profondes pour les communautés et administrations locales. Cela crée une nouvelle urgence en termes de redevabilité et de bonne gouvernance. Pour assurer que la transition énergétique bénéficie à tout le monde, les voix des parties prenantes locales doivent être entendues.

A mesure que la transition énergétique fait augmenter la demande de minéraux utilisés dans les technologies à faibles émissions de carbone, un grand nombre de pays riches en ressources vivent cette transition comme un boom minier qui pourrait apporter emplois et opportunités économiques. Cependant, si ce boom n'est pas bien géré, il pourrait faire plus de tort que de bien, en perturbant les moyens d'existence traditionnels et l'environnement. Dans un rapport publié par le Sustainable Minerals Institute de l'Uni-

versité de l'État australien du Queensland, il est souligné que les principaux risques que pourrait représenter l'extraction de minéraux de la transition pour les communautés locales, outre les opportunités majeures qu'elle pourrait leur offrir, une hausse de la demande de minéraux pourrait pousser les activités minières dans des zones plus sensibles sur les plans environnemental et social. Le rapport ajoute que parmi les 700 projets d'extraction de minéraux actifs dans les pays membres de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), environ 80 % se trouvent sur les territoires de peuples autochtones et d'autres groupes qui sont attachés à leurs terres et 50 % recoupent des zones de conservation.

Dès lors, étant donné que les gouvernements se précipitent pour approuver de nouveaux projets miniers en vue de tirer parti du potentiel économique du secteur, les autorités de réglementation et les entreprises risquent de hâter les processus de consultation et les évaluations de l'impact, ce qui pourrait être préjudiciable pour les communautés et l'environnement. Il est probable aussi que l'eau devienne un sujet de conflit particulièrement important et, quand les mines limitent l'accès des commu-

nautés à l'eau, les femmes et les filles en subissent généralement des impacts disproportionnés. Pour atténuer ces risques, les gouvernements et entreprises devraient s'engager dans des consultations effectives et mener des évaluations appropriées de l'impact, même s'ils ont hâte que les nouvelles mines soient rapidement approuvées. Les groupes de la société civile peuvent collaborer avec les communautés afin de renforcer la compréhension des risques et des opportunités associés aux investissements dans le secteur minier, notamment en ce qui concerne les revenus infranationaux, les paiements sociaux et les impacts environnementaux.

Risque artisanal

Un certain nombre des minéraux utilisés dans les technologies à faibles émissions de carbone sont connus pour être produits dans le cadre d'activités minières artisanales et à petite échelle. Un mode de production souvent informel et mal réglementé et, parfois, bascule même dans l'illégal en vertu des cadres régissant le secteur minier dans certains pays. Malgré cela, les activités minières artisanales et à petite échelle emploient environ 44,6 millions de personnes à



l'échelle mondiale, et plusieurs millions de personnes dépendent des revenus générés par ces activités. La hausse des prix des matières premières pourrait déclencher une recrudescence des activités minières artisanales et à petite échelle et les étendre davantage. Or une hausse rapide des activités minières artisanales et à petite échelle pourrait endommager l'environnement, menacer la santé et la sécurité des personnes et déclencher des conflits. Étant donné que les prix élevés pourraient également encourager les activités de contrebande et la production de certifications falsifiées des miné-

raux extraits de manière artisanale et à petite échelle, il serait d'autant plus difficile pour les entreprises en aval de s'acquitter de leurs engagements en matière d'approvisionnement responsable.

Bien que ces impacts ne soient pas exclusifs à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, la course à l'obtention d'approvisionnements à tout prix pourrait exacerber les risques existants. Si ces problèmes ne sont pas résolus, cela pourrait alors faire obstacle aux approvisionnements en minéraux requis pour faire avancer la transition énergétique (par exemple, une baisse des investissements dans

l'exploitation minière artisanale et à petite échelle pour éviter des risques juridiques et de réputation, l'opposition locale aux activités minières et la fermeture ou le remaniement profond des sites de mines en raison de conflits, entre autres facteurs).

Approvisionnement responsable

Avec des coûts de démarrage inférieurs à ceux requis pour des activités minières industrielles, les mineurs artisanaux sont souvent bien placés pour cibler des



matériaux à teneur élevée et pour passer rapidement d'une matière première à l'autre. De ce fait, le secteur sera probablement indispensable pour répondre à la demande. Pour les communautés, les revenus de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle constituent généralement une source de revenus plus directe, surtout dans les pays confrontés à des problèmes de gouvernance.

Pour aider à promouvoir un commerce responsable des minéraux produits de manière artisanale et à maximiser sa contribution aux économies locales, l'ITIE et l'OCDE ont élaboré des mesures applicables aux acheteurs médians et en aval de minéraux issus de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle en vue d'identifier et d'atténuer les risques existants et de faciliter des synergies entre les objectifs de développement durable et un approvi-

sionnement fiable en minéraux de la transition.

Les nouvelles orientations de l'ITIE, préparées en partenariat avec l'OCDE, présentent les contributions que peuvent apporter les divulgations et le dialogue multipartite à l'amélioration de la supervision et de la formalisation de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. L'engagement effectif des parties prenantes est un aspect essentiel du devoir de diligence qui permet d'éviter certaines des incidences néfastes possibles des activités extractives et d'en optimiser les contributions positives potentielles.

Le Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour un engagement constructif des parties prenantes dans le secteur extractif propose un cadre d'évaluation permettant aux entreprises d'évaluer leurs performances en termes d'engagement

auprès des parties prenantes ainsi que des orientations ciblées à l'intention de groupes de parties prenantes spécifiques tels que les peuples autochtones, les femmes, les travailleurs et les miniers artisanaux et à petite échelle.

Ainsi, l'émergence des énergies renouvelables entraîne un ensemble de défis de gouvernance interconnectés. Bien qu'elles offrent la solution la plus viable pour parvenir à une transition rapide, une attention accrue doit être accordée aux risques de gouvernance et de corruption, ainsi qu'aux besoins des populations vulnérables touchées par le boom des énergies renouvelables et des besoins en minéraux. La transition doit être une entreprise collective, et toutes les parties prenantes – y compris gouvernement, industrie et société civile – ont un rôle crucial à jouer en assurant une transition équitable et juste.

Banque mondiale

Financements climatiques records en 2022

Le Groupe de la Banque mondiale a mobilisé un montant record de 31,7 milliards de dollars au cours de l'exercice 2022 pour aider les pays à faire face au changement climatique. Il s'agit d'une augmentation de 19 % par rapport au montant déjà historique de 26,6 milliards de dollars atteint au cours de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 2022 (1^{er} juillet 2021-30 juin 2022), les investissements dans l'action climatique se sont élevés à 36 % du total des financements du Groupe de la Banque mondiale. Cette proportion dépasse l'objectif fixé dans le Plan d'action sur le changement climatique du Groupe pour 2021-2025, qui prévoit de consacrer en moyenne 35 % des financements de l'institution à l'action climatique. L'institution financière demeure le plus gros bailleur de fonds multilatéral en faveur de l'action climatique dans les pays en développement. Les financements ont pour but d'aider les pays à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux effets croissants du changement climatique. Ensemble, la BIRD et l'IDA ont fourni 26,2 milliards de dollars de financements climatiques au cours de l'exercice 2022. Près de la moitié de ce montant, soit 12,9 milliards, a servi à

financer des investissements dans l'adaptation et la résilience. IFC, la branche du Groupe de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, a débloqué un montant sans précédent de 4,4 milliards de dollars en financements climatiques et a levé 3,3 milliards de dollars supplémentaires auprès d'autres bailleurs de fonds. La MIGA, autre institution du Groupe spécialisée dans le rehaussement du crédit et l'assurance contre les risques politiques, a consacré 1,1 milliard de dollars au financement de l'action climatique.

Dans le cadre des efforts qu'il poursuit pour aider les pays à intégrer

leurs objectifs climatiques et de développement, le Groupe de la Banque mondiale a récemment lancé la réalisation de plusieurs rapports nationaux sur le climat et le développement. Ces rapports constituent de nouveaux outils de diagnostic essentiels afin d'aider les pays à hiérarchiser les actions les plus efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer l'adaptation. Un résumé des conclusions préliminaires de ces rapports sera publié dans les mois à venir dans l'optique de favoriser une discussion pragmatique au sein de la communauté mondiale.



La COP de l'hydrogène

Ruée vers l'Afrique

Le cycle de négociations mondiales sur le climat de cette année à Charm el-Cheikh, en Égypte, a été surnommé la COP « gaz », avec un nombre record des lobbyistes des combustibles fossiles présents, et les passionnés du gaz comme carburant « de transition ». Pourtant, beaucoup moins d'attention a été accordée à la façon dont il s'agissait également de la COP « hydrogène », avec une myriade d'événements et d'accords scellés par les entreprises et les gouvernements, avec un accent sur l'approvisionnement en ressources de l'Afrique.

— Par A. Abou Marwa —

Il y a deux vérités gênantes sur l'hydrogène. L'une est le fait que seul un infime pourcentage d'hydrogène est vert et que la grande majorité est produite à partir de combustibles fossiles alors que l'autre est que la production d'hydrogène vert à de si grandes échelles n'est pas durable. Mais l'industrie et les lobbyistes promeuvent « l'hydrogène vert » comme leurre pour garantir une utilisation accrue de l'hydrogène dans son ensemble.

Ce battage médiatique vert à l'hydrogène était au centre de nombreux événements à la COP27, à l'image d'une table ronde de haut niveau organisée par la présidence de la COP27 en collaboration avec le Forum économique mondial avec pour thème : " investir dans l'avenir de l'énergie : hydrogène vert ". Ici, le président égyptien Abdel Fattah El-Sissi et le Premier mi-

nistre belge ont annoncé le lancement du Forum mondial sur l'hydrogène renouvelable, une plate-forme pour accélérer encore le développement et le déploiement de projets d'hydrogène vert à travers le monde. L'Égypte a également organisé de nombreuses sessions sur l'hydrogène vert et annoncé huit accords-cadres pour développer des projets d'hydrogène vert et d'ammoniac (ce dernier réalisé avec de l'hydrogène vert pour produire des engrais), visant à gagner 5% du marché mondial d'ici 2040. On évoque pas moins de 42 milliards de dollars à injecter dans des projets dans la zone économique du canal de Suez.

Une autre rencontre organisée par Action climatique s'est également concentrée sur l'hydrogène vert et a réuni décideurs, investisseurs et industriels pour débattre des politiques et du financement du "

risque de l'investissement commercial, à la demande des consommateurs en passant par le renforcement des infrastructures". La poussée massive de l'hydrogène vert soulève une myriade de questions cruciales, sauf qu'il y a eu moins de voix critiques audibles. Des questions telles que l'hydrogène vert à l'échelle proposée est-il durable ? Ces plans et objectifs sont-ils encore réalistes ? Qui en





profite ? Qui supporte les risques ? Selon un rapport de 2021 du groupe industriel Conseil de l'hydrogène et McKinsey, plus de 200 projets à grande échelle ont été annoncés mobilisant au moins 300 milliards de dollars américains, dont 80 milliards sur des projets matures qui sont déjà en phase de planification, d'investissement, de construction ou d'exploitation. Et la COP27 a été une énorme injection dans la bulle d'hydrogène.

Course aux ressources

Les entreprises européennes ont utilisé la COP27 pour intensifier leurs efforts pour diriger la course mondiale à l'hydrogène. Cela fait suite aux plans de la Commission européenne énoncés dans RePower EU pour doubler à 20 millions de tonnes d'ici 2030 le quota d'hydrogène vert (fabriqué avec des énergies renouvelables) à être produit et importé. Le sud de la Médi-

terrannée devrait couvrir jusqu'à 80% des importations bien qu'une étude des plans d'hydrogène renouvelable en Afrique du Nord ait montré que ces objectifs étaient très irréalistes du point de vue des coûts et de l'énergie. De plus, cette étude commandée par Corporate Europe Observatory et Transnational Institute a fait savoir comment le plan de l'UE d'augmenter considérablement les importations d'hydrogène renouvelable en

provenance d'Afrique du Nord détourne l'électricité renouvelable des besoins locaux et des objectifs climatiques locaux. L'électricité renouvelable produite par ces pays pourrait être mieux utilisée pour déplacer la production nationale de combustibles fossiles et répondre aux besoins énergétiques locaux. En dépit de tout cela, la Commission qui estime que le part de l'hydrogène dans le mix énergétique de l'UE pourrait atteindre 13 à 20% d'ici 2050, a conclu deux partenariats stratégiques sur l'hydrogène lors de la COP27. Le premier avec la Namibie, sur les matières pre-

mières « durables » et l'hydrogène renouvelable. Avec elle, l'UE tente de sécuriser l'approvisionnement non seulement en hydrogène vert mais aussi en matières premières telles que les aimants en terres rares et le polysilicium. Le deuxième noué avec l'Egypte sur l'hydrogène renouvelable, est décrit comme un bloc central " dans la construction d'un partenariat UE-Méditerranée sur l'hydrogène renouvelable ". Cette stratégie de sécurisation des approvisionnements des pays riches en ressources suit exactement la boulimie du lobby de l'hydrogène,

qui a demandé en mai 2022 à l'UE de construire des partenariats énergétiques qui " devraient se concentrer sur les pays aux conditions hautement compétitives pour l'énergie éolienne et solaire... et sur les pays qui fournissent des matières premières critiques pour le changement de valeur de l'hydrogène ".

Durabilité en question

La poussée pour l'hydrogène vert et l'économie de l'hydrogène a toujours été soutenue par les Majors européennes du pétrole et du gaz,



qui la considèrent comme une porte dérobée pour l'hydrogène provenant des gaz fossiles. En effet, plus de 97% de l'hydrogène produit aujourd'hui est fabriqué à partir de combustibles fossiles, et les gouvernements et les institutions financières subventionnent et apportent un soutien réglementaire non seulement à l'hydrogène vert, mais aussi à l'hydrogène « bleu » fabriqué à partir de gaz fossile.

Dans les pays producteurs de pétrole et de gaz comme l'Algérie et l'Égypte, des projets d'hydrogène bleu sont à l'étude aux côtés du vert. Ainsi, non seulement l'hydrogène vert à si grande échelle n'est pas durable, mais en sus, il fonctionne comme un cheval de Troie pour l'hydrogène fossile. Partant, cette ruée vers la création d'un marché de l'hydrogène n'est autre qu'une ambition politique pour décarboner l'UE portée par la Commission européenne et certains gouvernements, dont le plus actif parle allemand. Dans cette course à l'hydrogène vert, les dirigeants et élites post-coloniaux sont les partenaires de l'UE. Ainsi, investisseurs et entreprises cherchent à s'assurer les bienfaits d'un « green-washing » au détriment des communautés locales des pays avec lesquels ils s'associent. Car si le rapport d'Hydrogène Europe présenté à la COP27 « l'Afrique peut devenir l'une des puissances des énergies renouvelables, ainsi qu'un précieux partenaire énergétique pour l'Europe », la vue du sud est compétemment différente. On craint de plus en plus qu'au lieu d'aider la région à réussir sa transition verte, ces programmes n'entraînent dans leur sillage pillage des ressources locales, dépossession des communautés... Et sans parler des dommages environnementaux.



L'illusion de l'hydrogène vert

L'hydrogène vert est-il durable ? rien n'indique qu'il l'est. Les problèmes critiques concernent divers aspects de la chaîne d'approvisionnement, de la production aux transports. Pour produire 1 kg d'hydrogène par électrolyse, environ 9 litres d'eau sont nécessaires, donc, pour obtenir 1 tonne d'hydrogène, pas moins de 9 mille litres doivent être consommés. Nul besoin de gloser plus sur les ressources hydriques dont les meilleurs pronostics élaborés placent le bassin méditerranéen dans la sphère de la désertification avancée. L'énergie est également nécessaire pour stocker, comprimer et transporter l'hydrogène. L'hydrogène liquide a besoin d'encore plus d'énergie, car l'énergie est également nécessaire pour les hydrocarbures dont on entend parler. L'évaporation de l'hydrogène sous forme liquide est estimée à environ 0,4% par jour : cela signifie qu'après 4 mois, le contenu énergétique transporté serait divisé par deux, ce qui rendrait l'utilisation de l'hydrogène complexe, par exemple pour conserver et transférer de l'énergie d'une saison à l'autre. Le transport longue distance entraîne donc une dépense énergétique importante : pour le transport de l'hydrogène, une puissance de compression environ 3 fois supérieure à celle des gazoducs normaux est nécessaire, en supposant que le transport de 100% d'hydrogène devient vraiment réalisable. Enfin, il y a l'espace physique nécessaire pour installer les centrales d'énergies renouvelables exclusivement dédiées à la production d'hydrogène. Pour atteindre l'objectif du plan stratégique italien d'une puissance électrolyseur égale à 5 GW, il faudrait construire 50 électrolyseurs de 100 MW. Pour produire cette énergie, pas moins de 550 000 hectares de parc éolien, ou 43 100 hectares de parc photovoltaïque, s'avèrent nécessaires. Qui dit mieux !

Pollution de l'air

Prévenir 880 000 décès d'Africains par an

La pollution atmosphérique est l'une des plus grandes menaces environnementales pour la santé humaine et est responsable d'environ 7 millions de décès chaque année dans le monde. Et parce que l'Afrique est particulièrement vulnérable au changement climatique, la prévention des émissions de polluants climatiques de courte durée, comme le méthane et le noir de carbone, contribuera à la fois à sauver des vies et à protéger l'environnement.

Les polluants atmosphériques et les gaz à effet de serre partagent souvent les mêmes sources et peuvent être encore plus dangereux lorsqu'ils sont combinés. Une évaluation intégrée de la pollution atmosphérique et du changement climatique pour le développement durable en Afrique publiée en marge de la COP 27 par la Climate and Clean Air Coalition (CCAC), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP), et la Commission de l'Union africaine montre comment les dirigeants africains

peuvent agir rapidement dans 5 domaines clés (transport, résidentiel, énergétique, agricole et déchets) pour lutter efficacement contre le changement climatique, prévenir la pollution atmosphérique, et protéger la santé humaine.

En suivant les mesures recommandées par l'évaluation pour réduire la pollution atmosphérique et prévenir le changement climatique, les gouvernements africains pourraient prévenir 200 000 décès prématurés par an d'ici 2030 et 880 000 décès par an d'ici 2063; réduire les émissions de dioxyde de carbone de 55%, les émissions de méthane de 74% et les émissions de protoxyde d'azote de 40% d'ici 2063; améliorer la sécurité alimentaire en réduisant la désertification et en augmentant les rendements des cultures de riz, maïs, soja, et blé; et contribuer de manière significative aux efforts mondiaux pour maintenir le réchauffement en dessous de 1,5 °C, en limitant les effets négatifs du changement climatique régional. * La pollution atmosphérique est une urgence climatique et sanitaire, en Afrique et dans le monde. En réduisant les polluants climatiques de courte durée, nous pouvons ralentir les pires effets du changement climatique à très court terme tout en protégeant la vie humaine. Nous devons nous unir pour travailler avec les pays africains afin de réduire les émissions des polluants climatiques de courte durée et d'éliminer autant que possible la pollution atmosphérique cette décennie», a plaidé Inger Andersen, Directeur exécutif du PNUE.

Une première pour le Continent. Les polluants atmosphériques et les gaz à effet de serre partagent souvent les mêmes sources et moteurs, y compris la croissance économique tirée par les combustibles fossiles. Certains polluants, dont le méthane et le noir de carbone, contribuent directement aux deux impacts simultanément. L'évaluation intégrée de la pollution atmosphérique et du changement climatique pour le développement durable en



Afrique est la toute première évaluation intégrée de la pollution atmosphérique et du changement climatique pour le Continent et fournit une base scientifique solide pour l'action vers un air pur en Afrique. Le rapport a été élaboré par une équipe panafricaine de chercheurs avec des contributions de scientifiques et d'experts internationaux, coordonnée par le partenaire du CCPA, Stockholm Environment Institute (SEI). Les recommandations de l'évaluation sont étroitement alignées sur les priorités clés de l'Agenda 2063 et sur les buts et objectifs des objectifs de développement durable (SDG). Presque toutes les recommandations se trouvent dans au moins une contribution africaine déterminée au niveau national (NDC) et sont identifiées comme contribuant à la réalisation des objectifs nationaux

d'atténuation du changement climatique. " Cette évaluation montre que l'Afrique a une énorme opportunité de continuer à se développer durablement, d'améliorer le bien-être humain et de protéger la nature en investissant dans des solutions pour lutter ensemble contre le changement climatique et la pollution atmosphérique," a signalé Amb Josefa Sacko, commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable, près de la Commission de l'Union africaine.

" Nous sommes impatients de travailler avec les pays et les bailleurs de fonds pour développer le programme Clean Air de la CUA pour la mise en œuvre des mesures d'évaluation, comme le soutient la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement," a-t-elle ajouté.

Salutaire voie

L'évaluation montre une voie durable à suivre, malgré les énormes augmentations de l'activité économique, de l'urbanisation et de la population qui accompagneront le développement. Dans cinq domaines clés, l'évaluation suggère 37 mesures qui sont rentables et éprouvées, notamment passer à des véhicules plus propres et à des transports publics sûrs et abordables, ainsi qu'à vélo et à pied sûrs. Une transition vers une cuisine propre et durable et des appareils électroménagers efficaces pour la réfrigération et la climatisation dans le secteur résidentiel.

Il s'agit aussi de passer aux énergies renouvelables et augmenter l'efficacité énergétique, capturer le méthane du pétrole, du gaz et du charbon et réduire considérablement les autres émissions de GES et de SLCP. Réduire les émissions de méthane de l'agriculture avec de meilleures pratiques en matière d'élevage et de fumier, réduire les pertes de récoltes et les déchets alimentaires et promouvoir une alimentation saine.

Enfin, il est suggéré de développer de meilleurs systèmes de gestion des déchets, générer moins de déchets organiques et réduire la combustion à ciel ouvert. Sans changements de politique, l'évaluation constate que les émissions de gaz à effet de serre vont tripler d'ici 2063, provoquant un effet d'entraînement aux retombées gravissimes : la pollution de l'air extérieur va empirer, causant environ 930 000 décès prématurés par an en 2030 et environ 1,6 million de décès prématurés par an en 2063. Sans action, les pressions sur les ressources, l'environnement et la santé humaine pourraient accroître les inégalités et limiter la capacité de l'Afrique à réaliser le développement durable. De sombres perspectives qui donnent à réfléchir...

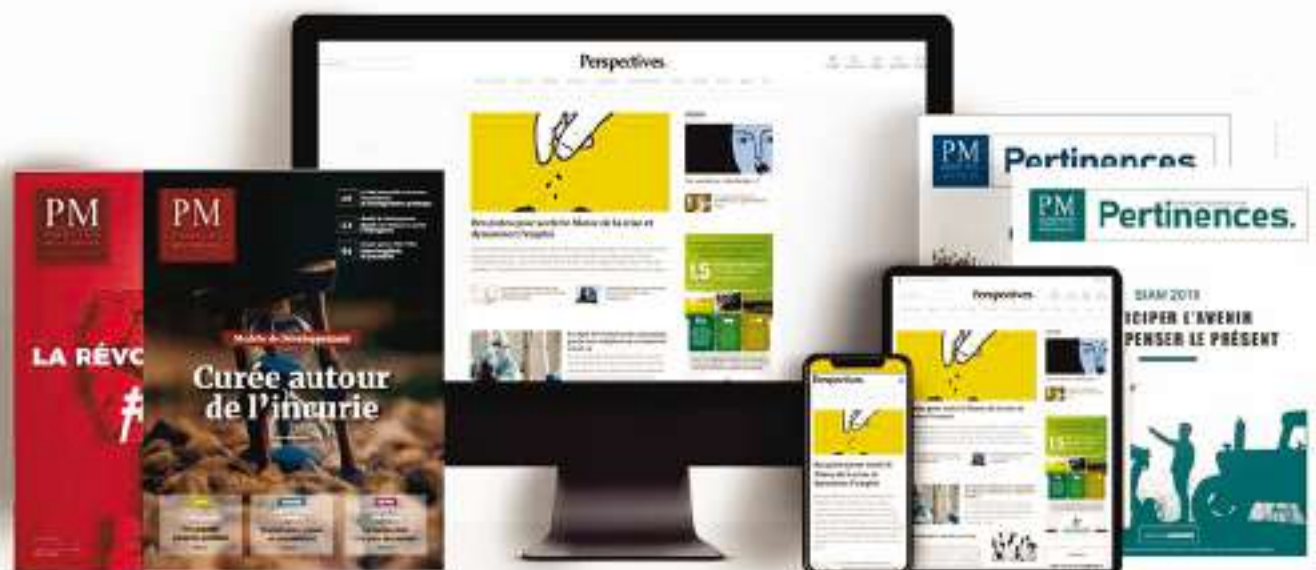




L'ACTUALITÉ DE RÉFÉRENCE

Décryptez l'actualité du Maroc & du monde,
partout, tout le temps

En cette période de pandémie, nous vous proposons un accès illimité aux divers contenus de Perspectives. E-Magazine, archives, dossiers, enquêtes et bien d'autres contenus exclusifs vous sont accessibles en rejoignant nos lecteurs.



www.perspectivesmed.com

EXCLUSIF



NMD vs ODD

Un potentiel et des limites

Le Nouveau Modèle de Développement attire l'attention sur les opportunités qui pourraient être associées à la décarbonation ainsi que sur le défi que représente la pénurie d'eau pour le développement durable du pays.

Sans faire du changement climatique l'un de ses domaines prioritaires, le NMD se fixe pour objectif de faire du Maroc un « champion régional de l'énergie verte » en poursuivant et en approfondissant la transformation du mix énergétique.

Sur le front de l'adaptation, il souligne l'importance de s'attaquer à la pénurie d'eau et formule une série de recommandation de réformes visant à améliorer la planification, l'allocation et la valorisation des ressources en eau afin de mieux refléter la valeur réelle de ce qui est appelé à devenir une ressource de plus en plus rare, et à mettre en œuvre une réforme institutionnelle holistique. Sur le front de la politique sociale, il mentionne également la nécessité de répondre aux besoins des migrants climatiques et d'adapter le système de santé pour faire face aux menaces prévisibles que représente l'augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes.

Cependant, le NMD s'avère particulièrement léger en terme d'approche plus systémique et intégrée du chan-

gement climatique ce qui, ipso facto, conduit à sous-estimer les risques qu'il représente pour la réalisation des ambitieux objectifs de développement que le Maroc s'est fixé. Compte tenu de l'ampleur des transformations prévues pour les prochaines décennies, le changement climatique pourrait avoir une incidence sur presque tous les aspects du développement socioéconomique futur du pays. Cela aurait du inciter à ce que les considérations climatiques soient pleinement et systématiquement intégrées dans les plans de développement, ce que le NMD n'a fait que partiellement. En outre, le NMD ne cherche pas à anticiper les incidences budgétaires potentielles du changement climatique : s'il envisage une forte expansion budgétaire pour financer les politiques visant à répondre aux ambitions de développement du pays, il n'aborde toutefois pas la pression significative que le changement climatique pourrait exercer sur les recettes et les dépenses publiques. Pourtant, il ne serait guère étonnant de voir le pays probablement contraint de s'engager dans un processus de consolidation budgétaire qui exacerbera la concurrence pour les ressources publiques. Dans ce contexte, il est d'autant plus important de donner la priorité aux investissements qui contribuent de façon synergétique aux objectifs de développement et d'ambitions climatiques. Un jeu d'équilibre qui prend les dimensions d'un casse-tête chinois inextricable. Pourtant, il s'avère nécessaire de replacer les dèss à l'endroit pour ne pas rater l'essor escompté...

Durabilité & développement

To be or not to be

Le changement climatique a déjà un impact sur le Maroc et, en l'absence de réformes, les coûts socio-économiques associés aux événements liés au climat sont susceptibles d'augmenter au fil du temps. Néanmoins, un rapport de la Banque mondiale montre que l'action en faveur du climat peut avoir un impact globalement positif sur le PIB et contribuer à accélérer les progrès vers les objectifs de développement du Maroc.

Le Maroc est considéré comme un pays figurant dans une zone à haute vulnérabilité climatique. Il a connu des tendances au réchauffement particulièrement prononcées depuis les années 1960, avec des augmentations moyennes observées de 0,2 °C par décennie, surpassant la moyenne mondiale. Neuf des dix années les plus chaudes enregistrées ont eu lieu au cours des deux dernières décennies. Les précipitations ont suivi une tendance générale à la baisse, avec des régimes de plus en plus irréguliers. Ces changements de-

vraient s'amplifier au cours des prochaines décennies.

Dans ce contexte, le Maroc se trouve à un moment critique où il doit s'attaquer simultanément à plusieurs défis inextricablement liés à une vulnérabilité accrue au changement climatique (comme l'atteste une nouvelle sécheresse en 2022, après une sécheresse de deux ans en 2019-20). Sur un autre registre, le pays se trouve à un moment critique de son processus de développement. Les réformes structurelles lancées il y a deux décennies ont ouvert la voie à une période prolongée de croissance économique et de réduction de la pauvreté, sans équivalent dans son histoire récente. Cependant, ce modèle a commencé à montrer des signes croissants d'épuisement avant même la pandémie de COVID-19, suscitant une réflexion nationale sur la manière de redynamiser la croissance économique et le développement social au Maroc. Cette réflexion a débouché sur l'élaboration du Nouveau Modèle de Développement (NMD), qui fixe des objectifs ambitieux à l'horizon 2035. Le pays doit aujourd'hui relever des défis corrélés les uns aux autres pour mettre en œuvre cette vision. Pour l'éclairer dans cette quête, la Banque Mondiale s'est livrée à un exercice de réflexion sur la relation entre les objectifs de dé-



veloppement et le changement climatique, tant en termes de risques que d'opportunités, et dont les résultats ont été publiés dans un Rapport sur le climat et le développement (Country Climate and Development Report-CCDR). Ce dernier analyse les interactions entre le développement économique et le changement climatique, et examine les risques que celui-ci fait peser sur la trajectoire de développement, mais aussi les opportunités susceptibles de



découler de la tendance mondiale à la décarbonisation. Il souligne notamment l'importance des politiques publiques dans les domaines de l'eau et de l'énergie, qui sont au cœur de l'interface climat-développement.

Trajectoire et pistes

S'appuyant sur un riche corpus de travaux analytiques, trois axes prioritaires ont été identifiés pour le CCDD de l'institution financière. Ils

reflètent les enjeux les plus critiques entre les objectifs de développement du Maroc et ses engagements climatiques et qui ont le plus de chance de le placer sur une trajectoire résiliente et bas-carbone. Premièrement il s'agirait de lutter contre la pénurie d'eau et les sécheresses, notamment dans le contexte du nexus eau-agriculture. Le deuxième enjeu porte sur l'amélioration de la résilience aux inondations, afin de préserver les économies et les moyens de subsis-

tance urbains et côtiers. Le troisième et dernier axe porte sur la nécessité de décarboner l'économie en envisageant une trajectoire visant une neutralité carbone d'ici 2050.

En outre, trois domaines transversaux ont été considérés comme des catalyseurs essentiels à la mise en œuvre de ces axes prioritaires. Il s'agit du financement (privé et public), des institutions et de la gouvernance, et de la transition équitable, pour que personne ne

soit laissé pour compte. L'un des messages clés du CCDD est que le Maroc peut suivre une trajectoire qui contribue à la réalisation des objectifs en matière de climat et de développement de manière synergétique. Les exercices de modélisation présentés dans ce rapport montrent que le choix d'une trajectoire RBC ne compromettrait pas la stabilité macroéconomique du Maroc. Ils indiquent, au contraire, que le PIB et la croissance seraient

plus élevés qu'en cas d'inaction, tandis que les finances publiques et les soldes extérieurs pourraient également s'améliorer si des politiques appropriées sont mises en place. En d'autres termes, l'action climatique peut avoir un effet positif sur le PIB et contribuer à accélérer les progrès vers les objectifs de développement du Maroc. Le succès dans cette trajectoire dépendra toutefois largement du rôle joué par le secteur privé, qui devra fi-

nancer une grande partie des investissements dans le domaine de l'atténuation et, potentiellement, de l'adaptation, bien que dans une moindre mesure. Les politiques nécessaires à la concrétisation de ces investissements privés coïncident à bien des égards avec celles qui devraient être mises en place pour s'attaquer aux obstacles structurels qui entravent la croissance économique du Maroc depuis quelques années.



Stimuler le secteur privé

Pour la Banque mondiale, les investissements totaux nécessaires pour une transition résiliente et bas-carbone à l'horizon 2050 sont estimés à un montant total d'environ 78 milliards en valeur actualisée nette (VAN). À terme, l'impact de cette transition dépendra du mode de financement de ces investissements et, plus généralement, des politiques macroéconomiques adoptées au cours des années et décennies à venir.

Dans ce sens, l'institution détaille également les diverses politiques structurelles et macroéconomiques susceptibles de servir de manière synergique les objectifs de développement du pays et ses ambitions en matière d'adaptation et d'atténuation face au climat. Le secteur privé est appelé à jouer un rôle clé dans la transition résiliente et bas-carbone ainsi que dans le nouveau modèle de croissance. À ce titre, il est attendu que les investissements dans la décarbonation soient en grande partie pris en charge par le secteur privé.

Dans le domaine de l'adaptation, si le rapport estime qu'une large part des besoins d'investissement identifiés seraient couverts par des financements publics, il est également possible d'attirer des opérateurs privés pour des interventions spécifiques : par exemple, dessalement de l'eau de mer, mais aussi agriculture intelligente face au climat (climate-smart agriculture) et l'assurance. L'optimisation des investissements privés dans le domaine climatique permettrait de

soulager la pression sur les finances publiques tout en ayant des effets positifs plus larges sur l'économie. Toutefois, ce processus est conditionné. Ainsi, le Maroc devrait alléger les contraintes structurelles qui ont empêché les entreprises privées de pénétrer de nouveaux marchés et de se développer, ce qui est aussi essentiel pour accélérer la croissance de la productivité et la création d'emplois à l'avenir. Le verdissement du système financier pourrait également contribuer à canaliser les ressources vers des activités respectueuses du climat. Dans un premier temps, le pays pourrait envisager d'adopter une taxonomie nationale verte (c'est-à-dire un système de classification). En outre, une garantie publique ou une structure d'investissement pourrait être mise en place pour réduire les risques et attirer les investissements privés verts.

Réformes à implémenter

L'aspect budgétaire jouera un rôle crucial dans la transition résiliente et bas-carbone au Maroc, car une part significative des investissements devra inévitablement provenir du secteur public. Le choc de la COVID-19 a entraîné une forte augmentation de la dette publique et pourrait contraindre les autorités à s'engager dans un processus de consolidation budgétaire qui pourrait accroître la concurrence pour les ressources publiques.

Dans ce contexte, le rapport de la Banque mondiale analyse les diverses options susceptibles d'accroître les recettes publiques tout en poursuivant de manière syner-

gique les objectifs climatiques. À ce titre, la réforme de la fiscalité environnementale et des politiques de valorisation de l'eau, pourraient générer un important flux de recettes publiques et être moins préjudiciables à l'économie qu'une réforme fiscale classique. Plusieurs options pourraient être envisagées selon la banque mondiale, notamment l'élimination des dépenses fiscales « brunes », la suppression des subventions explicites au butane et l'instauration d'une taxe carbone. Globalement, ces réformes pourraient mobiliser des ressources équivalentes à plus de 2 % du PIB à court terme. Elles pourraient également entraîner des ajustements comportementaux et économiques qui auraient des bénéfices climatiques associés ; par conséquent, les recettes de ces taxes environnementales diminueraient généralement avec le temps. À plus long terme, leurs retombées macroéconomiques pourraient être plus positives que celles d'une réforme fiscale classique équivalente. Parallèlement, l'augmentation des tarifs de l'eau, qui sont restés bas malgré la raréfaction de la ressource, pourrait également avoir des répercussions budgétaires positives tout en encourageant une utilisation plus rationnelle de l'eau. Cependant, ces réformes pourraient avoir des effets disproportionnés sur les populations pauvres et vulnérables ; ainsi des mesures compensatoires devraient être élaborées avec soin pour assurer une transition équitable. Les réformes de la fiscalité environnementale et de la valorisation de l'eau pourraient avoir un impact négatif sur consommation privée,

sous l'effet des augmentations de prix associées à ces politiques. Un programme de transferts monétaires bien ciblé pourrait être la meilleure option pour compenser ces impacts négatifs sur les ménages les plus défavorisés. À cette fin, le gouvernement pourrait s'appuyer sur le Registre Social Unifié (RSU), en cours de déploiement. Il convient de noter que les réformes de la fiscalité environnementale ont plus de chance d'aboutir lorsqu'elles sont mises en œuvre dans un contexte de stabilité des prix. Il est donc critique d'établir avec soin le calendrier des réformes, ainsi que leur séquençage avec le déploiement des mesures compensatoires.

Principes cardinaux

Le rapport de l'institution financière s'intéresse à la façon dont le Maroc peut aligner ses objectifs de développement avec l'action en faveur du climat et s'engager dans une trajectoire résiliente et bas carbone (RBC) avec la possibilité d'atteindre la neutralité carbone au cours de la décennie 2050. Pour qu'une telle transition se concrétise, le pays devra réaliser une série d'investissements et de réformes politiques ambitieuses. Le rapport présente dans ce sens quelques « principes » destinés à informer et à soutenir les autorités dans leurs processus d'élaboration de politiques afin de poursuivre en synergie les objectifs climatiques et de développement. Premièrement, les politiques d'action en faveur du climat et de développement sont toutes deux multisectorielles par nature et né-

cessitent une approche « pangouvernementale » qui garantisse que le changement climatique soit reconnu comme une composante intrinsèque du modèle de développement, tant au niveau macroéconomique que sectoriel, avec une meilleure articulation entre les différents niveaux de juridiction. Dans ce contexte, le Maroc doit renforcer ses mécanismes de coordination à la fois horizontalement et verticalement. La coordination entre secteurs pourrait être renforcée. Comme le souligne le Nouveau modèle de développement (NMD), le Maroc doit mettre en place des mécanismes pour briser les silos entre les ministères sectoriels et transversaux et faciliter la coordination de la planification et des politiques dans plusieurs secteurs.

Le deuxième principe concerne la nécessité de protéger les personnes les plus vulnérables aux événements climatiques, mais aussi aux politiques climatiques. Ce sont aussi eux qui ont le plus de mal à se remettre des chocs. Étant donné leur dotation relativement faible en capital humain, ces groupes pourraient également être ceux qui ont le plus de mal à s'adapter aux interventions climatiques (telles que la tarification du carbone, la restriction de l'accès à l'eau, etc.).

Alors que le Maroc s'engage dans une refonte de son système de protection sociale, il a l'opportunité d'intégrer la dimension climatique, ce qui permettrait une réponse rapide aux personnes affectées par des événements liés au climat et de compenser les pertes de revenus ou d'actifs qui pourraient menacer

leurs moyens de subsistance et l'activité économique au sens large. Pour ce faire, il est nécessaire d'identifier les groupes qui sont les plus exposés et vulnérables aux différents événements climatiques, afin d'éclairer le ciblage dans le cadre des programmes de protection sociale. Plus, les interventions en matière de climat (tant sur le front de l'adaptation que de l'atténuation) doivent être élaborées avec soin pour s'assurer qu'elles tiennent compte des vulnérabilités spécifiques de certains groupes, qu'elles évitent d'exacerber les disparités sociales et qu'elles contribuent à une transition inclusive.

En outre, consolider le système d'informations et d'analyses climatiques pour informer les décisions sur les actions climatiques constitue le socle du troisième principe. Pour la Banque mondiale, un système de données robuste est le fondement d'une action efficace en faveur du climat, tant en ce qui concerne la préparation que les réponses aux chocs et aux facteurs de stress à long terme. La production, la compilation, le partage et l'analyse d'informations fiables sur les indicateurs climatiques représentent un bien public qui peut éclairer les processus décisionnels, tant publics que privés, et ainsi favoriser l'action en faveur du climat en réduisant le niveau d'incertitude.

Innovation et adhésion

La transition RBC nécessitera l'adoption de solutions et de technologies innovantes. L'innovation et les technologies propres sont

essentielles pour relever le défi du changement climatique et peuvent aussi stimuler les gains de productivité et de compétitivité. Le secteur privé est particulièrement bien placé pour contribuer à cet agenda, mais pour ce faire, le Maroc devra mettre en place un cadre politique et réglementaire propice au développement et à la diffusion des technologies propres.

Sur le front de l'atténuation, le pays a démontré sa capacité à adopter des solutions innovantes dans le domaine des énergies renouvelables ; cependant, des obstacles réglementaires ont entravé leur déploiement complet. Sur le plan de l'adaptation, les sécheresses récurrentes et les problèmes

de pénurie d'eau appellent à une transformation du secteur agricole (notamment de son segment pluvial) : des partenariats publics et privés pourraient être établis pour favoriser la recherche-développement agricole et les systèmes d'innovation afin de promouvoir le développement de technologies et de pratiques résilientes. Les secteurs public et privé pourraient unir leurs forces pour diffuser ces innovations auprès des agriculteurs, au moyen de services de vulgarisation, afin de soutenir la croissance de la productivité face au changement climatique.

Enfin l'action en faveur du climat nécessite la participation de toutes les parties prenantes. Tous les acteurs de la société (entités publiques, secteur privé, société

civile) doivent contribuer à relever le défi climatique. La création d'espaces d'échanges et de coordination peut favoriser le dialogue entre les acteurs, ce qui permettrait d'accélérer le déploiement de l'action en faveur du climat tant au niveau national qu'à l'échelle locale. Les partenariats entre le secteur public, les opérateurs privés et le monde universitaire ont déjà montré des résultats en termes d'innovation. L'engagement de toutes les parties prenantes et la diffusion d'informations sur le changement climatique grâce à des campagnes de communication ciblées s'avéreront essentiels pour déclencher les changements de comportement qui favoriseraient la transition résiliente et bas-carbone.



Politiques publiques

Stratégies et incohérences !

Conscient des enjeux que soulève les questions de l'énergie et du climat, le Maroc a choisi, depuis plus d'une décennie, de prendre le virage des énergies dites propres. Avec de grands projets solaires et éoliens à la clé, ce virage énergétique s'est pleinement inscrit dans la tendance mondiale de décarbonisation pour parvenir à l'objectif zéro émission nette au milieu du siècle, en érigeant la transition énergétique comme vecteur accélérateur de cette ambition.

Au cours des 15 dernières années, des mesures décisives pour lutter contre le changement climatique par le pays. À la fin des années 2000, deux programmes emblématiques ont été notamment lancés pour relever les défis climatiques au niveau sectoriel : le Plan Maroc Vert (PMV) pour soutenir l'agriculture climato-intelligente et le Plan solaire marocain (depuis transformé en Stratégie énergétique nationale) pour déployer les énergies renouvelables.

En 2017, il a adopté la Stratégie Nationale de Développement Durable 2030, et deux ans plus tard, il a lancé le Plan Climat National 2030 (PCN 2030), organisé autour de cinq grands piliers : asseoir une gouvernance climatique renforcée, renforcer la résilience face aux risques climatiques, accélérer la transition vers une économie sobre en carbone, inscrire les territoires dans la dynamique climat, et renforcer les capacités humaines, technologiques et financières. En amont de la COP-26 à Glasgow en novembre 2021, le Maroc a présenté une Contribution déterminée au niveau national (CDN) révisée avec un objectif d'atténuation amélioré. Cette offre révisée vise une réduction de 45,5 % de ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 par rapport au scénario de référence, soit une augmentation globale de 3,5 points de pourcentage de son objectif d'atténuation par rapport à la CDN de 2016.

On notera en particulier que cette CDN révisée intègre pour la première fois les secteurs du ciment et des phosphates. L'inclusion de ce dernier est importante, car on estime que le Maroc détient environ 75 % des réserves mondiales de phosphate et que le pays est maintenant le cinquième exportateur mondial de fertilisants.



Ambition colossale

Selon le Climate Action Tracker (CAT), les objectifs et les politiques climatiques du Maroc sont considérés « presque suffisants » et les cibles fixées dans le cadre de son engagement inconditionnel correspondent à sa juste contribution au titre de l'Accord de Paris. Il convient toutefois de noter que le mix électrique continue de dépendre fortement du charbon, qui est à l'origine de plus de 40 % de la pro-



duction d'électricité, et que le pays n'a pas fourni d'indications claires concernant l'élimination progressive de ses centrales au charbon, construites relativement récemment.

Outre la CDN, le Maroc a entamé la préparation d'une Stratégie de développement à faibles émissions de GES à long terme (2050-LEDS). Ce travail déterminera les modalités de convergence vers la neutralité climatique du pays au cours de ce siècle. L'adaptation et la résilience s'érigent donc en grande priorité: à

ce titre, la CDN actualisée élargit son champ d'action en adoptant une approche plus globale. La CDN révisée intensifie les interventions en renforçant ses objectifs dans les quatre secteurs couverts par celle de 2015 (agriculture, eau, pêche et aquaculture, et forêt), et y ajoute d'autres secteurs: météorologie, environnements sensibles (littoral, montagnes et oasis), planification urbaine et rurale, et santé. Les objectifs d'adaptation qui y sont définis intègrent le Plan national Stratégique d'Adaptation (PNSA),

adopté en janvier 2022. Ce dernier constitue une feuille de route pour 2020-2030, avec un cadre concerté et inclusif pour soutenir la planification de l'adaptation et les actions prioritaires pour rendre la population et le territoire plus résilients face au changement climatique. En février 2021, une Stratégie nationale de gestion des risques naturels (2020-2030) a été lancée en fondant sur les importantes réalisations en matière de GRC conduites par le ministère de l'Intérieur au cours de la dernière décennie.



Cette stratégie définit une approche globale de la gestion des risques liés aux catastrophes et au climat, en mettant l'accent sur la promotion de la réduction des risques et de la préparation en ante pour compléter les activités de reconstruction ex-post.

Sur la base de cette stratégie, deux plans d'action ont été élaborés : le premier se concentre sur les actions prioritaires (2021-2023), tandis que le second fournit un cadre pour mettre en œuvre la stratégie. Le financement de l'action climatique reste limité et largement concentré sur les mesures d'atténuation. Les coûts totaux associés à la CDN révisée s'élèvent à 78,8

milliards de dollars sur la période 2020-2030, soit un montant moyen de près de 7,2 milliards de dollars par an.

Selon une évaluation récente réalisée pour la période 2011-18, le Maroc a investi en moyenne 1,5 milliard de dollars par an dans l'action climatique (soit 14 milliards de dirhams par an, ou 1,3 % du PIB). Une grande partie des investissements a été consacrée au soutien des secteurs de l'énergie et des transports (38 et 32 %, respectivement) et, dans une moindre mesure, au secteur agricole (20 %), par le biais du Plan Maroc Vert (PMV), pour l'expansion de l'irrigation au goutte-à-goutte. Malgré

une tendance à la hausse depuis la période 2011-18, le financement total du climat n'est pas à la hauteur des ambitions décrites dans la CDN : il représente moins d'un cinquième des besoins financiers annuels estimés. Le financement de l'adaptation, en particulier, a pris du retard.

Coordination institutionnelle limitée

Selon une récente évaluation institutionnelle sur le changement climatique, la grande majorité des ministères de l'administration centrale interviennent d'une manière ou d'une autre dans l'action

climatique. Le ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable est désigné comme le point focal national pour la coordination du programme d'action climatique. Le département du changement climatique au sein de ce ministère assume le rôle de coordination sur les questions climatiques et dirige la préparation de stratégies et de plans nationaux qui s'y rapportent (tels que le Plan Climat National 2030, le Plan national d'Adaptation, la CDN et la Stratégie bas carbone). Il prépare également la communication nationale à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). La plupart des ministères ont intégré des mesures de lutte contre le changement climatique dans leur mandat, et certains (ainsi que certaines entreprises publiques) ont préparé des plans d'action climatique sectoriels (ministère en charge de l'Agriculture, de l'Énergie, du Transport ...). Sauf que pour être pleinement cohérente, l'action climatique requiert une forte coordination institutionnelle. Si l'approche sectorielle a positivement contribué à la lutte contre le changement climatique au cours des 15 dernières années (notamment avec le PMV pour l'agriculture et la Stratégie nationale de l'énergie), elle ne suffira pas à apporter une réponse holistique et forte aux défis climatiques du Maroc, qui appellent une approche intégrée. Les stratégies et plans sectoriels existants ne sont en effet pas toujours pleinement articulés entre

eux, ce qui contraint leur mise en œuvre et peut conduire à une fragmentation et à un manque de cohérence. Cet obstacle peut être particulièrement difficile à surmonter dans le cas du nexus eau-énergie. Par exemple, alors que le pays a élaboré un ambitieux plan de déploiement de l'hydrogène vert, le Plan national de l'eau ne tient pas compte des besoins hydriques associés. De même, le développement de solutions de dessalement de l'eau de mer devrait être soigneusement aligné sur le déploiement des énergies renouvelables, tout en tenant compte également de la demande formulée par d'autres secteurs (comme les transports et l'industrie). Sur un autre registre, les ambitions climatiques du pays ne sont pas encore reflétées dans le système de gestion des finances publiques (GFP). À l'heure actuelle, le gouvernement n'est tenu à aucune obligation légale ou réglementaire d'intégrer dans les instruments de GFP les objectifs en matière de lutte contre le changement climatique. Tout d'abord, il n'existe pas d'outil permettant de surveiller les programmes et les dépenses liés au climat. D'où la difficulté d'évaluer dans quelle mesure les engagements inconditionnels pris dans le cadre de la CCNUCC sont pris en compte dans le budget national⁶⁶. Ensuite, il n'existe pas de filtres liés au climat ou d'outils de détection des risques climatiques permettant d'affecter en priorité les ressources publiques vers des investissements ou des interventions intégrant une

dimension. Enfin, si la réglementation marocaine sur les marchés publics comprend une disposition sur les principes relatifs aux marchés publics durables/verts, le gouvernement n'a pas encore traduit ces principes en action.

Le pacte sur « l'exemplarité de l'État », récemment adopté à l'instigation de la Commission nationale pour le développement durable, pourrait servir de levier pour intégrer les considérations climatiques dans le système de GFP. Le Maroc doit maintenant adopter une approche pangouvernementale. La complexité que le changement climatique fait peser sur le développement ne peut être abordée dans une perspective purement sectorielle : elle nécessite une approche pangouvernementale qui permette de comprendre les compromis à long terme associés aux choix politiques à court terme et d'orienter la prise de décision. Certes, une nouvelle Commission sur le changement climatique et la biodiversité a été créée en avril 2020 avec pour objectif de favoriser la concertation et la coordination entre les différentes entités gouvernementales concernant leurs actions respectives dans le domaine climatique et d'assurer une cohérence globale. Toutefois, on ne sait pas si cette structure pourra jouer le rôle de médiateur et gérer les compromis qui pourraient découler des choix en matière de politique climatique. Dès lors, le pays gagnerait à offrir plus de visibilité et de lisibilité dans ce qu'il entreprend en termes de durabilité.

Pénurie d'eau et sécheresses

Développement à long terme menacé

Le changement climatique perturbe le cycle de l'eau et assombrit ainsi les perspectives de croissance tout en menaçant les moyens de subsistance. L'évolution des températures et des précipitations a eu et continuera d'avoir des effets perturbateurs majeurs sur le cycle de l'eau. Elle entraîne des sécheresses et des inondations de plus en plus fréquentes et intenses (chocs) ainsi qu'une pénurie d'eau croissante (facteur de stress à long terme). Compte tenu du rôle crucial des ressources en eau dans l'économie marocaine, en tant que facteur de production essentiel pour la majorité des secteurs économiques, l'évolution de la disponibilité de l'eau et la variabilité induite par le changement climatique pourrait assombrir les perspectives économiques du pays, renforcer les inégalités et compromettre le progrès social.

Le Maroc compte parmi les pays du monde les plus touchés par le stress hydrique. Les ressources en eau totales sont estimées à 22 milliards de mètres cubes (m³), soit 18 milliards de m³ d'eau de surface (en moyenne pour les séries chronologiques disponibles) et 4 milliards de m³ d'eau souterraine. La pénurie d'eau pourrait avoir une incidence sur presque tous les aspects du développement socioéconomique futur du pays. Celui-ci pourrait atteindre le seuil absolu de pénurie d'eau de 500 m³ par personne et par an avant la fin de la décennie. Cependant, la voie de développement suivie par le pays depuis quelques décennies a entraîné une augmentation de la consommation d'eau dans la plupart des secteurs de l'économie (eau potable, agriculture, industrie, tourisme). La pénurie d'eau aura de multiples incidences en cascade sur l'ensemble de l'économie, notamment en termes de croissance, d'emploi, de commerce et de migration intérieure.

Historiquement, la production agricole (et donc le PIB) a tendance à rebondir après une sécheresse, avec un impact limité sur les tendances à long terme, comme en témoigne la forte croissance de la production agricole enregistrée au cours des dernières décennies. Cependant, compte tenu du déclin structurel des ressources en eau,

l'économie marocaine pourrait avoir plus de mal à rebondir après les sécheresses que par le passé. Autrement dit, à long terme, le pays pourrait avoir du mal à récupérer les pertes de production agricole subies lors des années sèches. La raréfaction de l'eau pourrait entraîner d'importantes pertes de PIB. Une réduction de la disponibilité de l'eau dans tous les secteurs de l'économie (sans modification du rendement) pourrait réduire le PIB jusqu'à 5,3 %. Ces effets négatifs seraient amplifiés si les rendements des cultures devaient pâtir du changement climatique, et la baisse du PIB réel pourrait atteindre 6,5 %.

L'adoption de pratiques d'utilisation efficiente de l'eau dans l'agriculture ne compenserait que partiellement les effets négatifs de la pénurie d'eau et du changement climatique sur le PIB, bien que les avantages de l'intégration de ces pratiques soient plus importants dans les scénarios de pénurie d'eau les plus graves.

Dans tous les scénarios, c'est le secteur agricole qui devrait souffrir le plus, réduisant ainsi sa participation au PIB. Cependant, les secteurs non agricoles seraient également touchés de manière significative, et la plupart des pertes globales de PIB s'expliqueraient par les impacts négatifs dans ces secteurs, étant donné leur plus grand poids dans l'économie.



Ambitieux plan national 2050

Le Maroc a jusqu'à présent géré son problème de pénurie d'eau par des solutions basées sur les infrastructures (notamment des barrages et des systèmes d'irrigation modernisés). A ce titre, le Plan National de l'Eau 2050 se veut être un ambitieux plan de développement des infrastructures qui a été conçu pour combler l'écart entre l'offre et la demande en eau au cours des décennies à venir. Cet écart est actuellement estimé à 1,8 milliard de m³/an au niveau national et devrait atteindre 7 milliards de m³/an d'ici à 2050 en l'absence de toute nouvelle construction d'infrastructure hydraulique et en tenant compte des effets du changement

climatique (augmentation de 10 % de la demande d'irrigation et diminution des précipitations et des ressources en eau souterraine). Le PNE 2050 énumère une série de solutions, essentiellement d'ordre technique, pour combler cet écart. D'une part, il vise à réduire la demande en eau⁹¹ de 2,2 milliards de m³/an d'ici à 2050 en réduisant les pertes d'eau dans le transport et la distribution de l'eau potable (jusqu'à 0,4 milliard de m³/an), et économisant 1,8 milliard de m³/an d'eau dans le secteur agricole grâce à la modernisation de l'irrigation. D'autre part, il prévoit d'augmenter la mobilisation de l'eau de 4,6 milliards de m³/an d'ici à 2050 grâce à la construction de barrages et d'interconnexions (3 milliards de

m³/an), au dessalement (1 milliard de m³/an), à l'utilisation des eaux usées (0,3 milliard de m³/an), et à la collecte des eaux de pluie (0,3 milliard de m³/an).

Toutefois, à supposer que les actions du PNE soient pleinement mises en œuvre et produisent les résultats escomptés à l'horizon 2050, le niveau d'approvisionnement en eau durable serait de 17,6 milliards de m³/an, contre une demande de 17,8 milliards de m³/an, soit un déficit résiduel d'environ 0,2 milliard de m³/an. Cependant, le PNE absorbera un grand volume de ressources publiques, ce qui justifie une analyse coûts-avantages minutieuse de ses différentes composantes, compte tenu des pressions budgétaires pesantes.

On estime que l'ensemble du PNE mobilisera environ 41 milliards de dollars sur la période 2020-2050, qui seront principalement couverts par des ressources publiques. Compte tenu de l'espace budgétaire restreint du Maroc, hérité de la pandémie de COVID-19, et des ambitieux plans fixés dans le Nouveau Modèle de Développement (NMD), il convient de se demander si une partie des ressources publiques devant être engagées dans le PNE pourrait être utilisée autrement. À ce titre, il est toujours souhaitable de maximiser la participation du secteur privé à cet effort. Le PNE prévoit déjà la participation du secteur privé à certains investissements (dessalement et traitement des eaux usées, et certains programmes d'irrigation). Cependant, il n'établit pas une feuille

de route claire pour attirer le privé, ni ne discute des incitations qui seraient nécessaires pour que ce financement se concrétise. En outre, et au-delà du financement des dépenses d'investissement, le secteur privé pourrait jouer un rôle clé dans l'exploitation et la maintenance des infrastructures, en apportant des innovations et en améliorant l'efficacité des systèmes hydriques.

Politiques de gestion de la demande

À moins d'être associés à des mesures de politique de gestion de la demande en eau, les investissements envisagés dans le cadre du PNE ont peu de chances d'atteindre l'objectif de combler l'écart entre l'offre et la demande. Le rapport sur

le NMD formule une série de réformes politiques, et souligne la nécessité de « refléter la valeur réelle de la ressource et d'inciter à la rationalisation des usages et à la gestion de sa rareté ». Un niveau de référence régional de 2017 montre que le Maroc est en retard en matière de productivité de l'eau. Malgré la rarefaction de l'eau, les systèmes d'approvisionnement en eau souffrent toujours de pertes dans les réseaux de transport et de distribution. Le signal-prix est considéré comme une incitation efficace à une utilisation plus rationnelle et efficiente des ressources, ce qui pourrait aussi contribuer à améliorer la viabilité financière du secteur. Cependant, les tarifs de l'eau ont été maintenus artificiellement bas et restent largement insuffisants pour couvrir les



coûts d'exploitation et de maintenance. Conformément aux recommandations du NMD, l'ajustement des tarifs de l'eau pourrait être un outil approprié pour inciter à une utilisation plus rationnelle de la ressource, notamment des eaux souterraines qui s'épuisent rapidement. En ce sens, l'irrigation privée devrait être la cible prioritaire pour faire appliquer la redevance DPH ; les modalités de tarification (montant, avec la possibilité d'utiliser différentes tranches, etc.) pourraient être réexaminées, afin de produire les effets souhaités en termes d'usage plus rationnel de la ressource. L'augmentation de la redevance DPH en conjonction avec un système de quotas négociables pourrait fournir la souplesse nécessaire pour assurer une allocation optimale de l'eau entre les utilisateurs. La hausse des recettes provenant de la redevance DPH fournirait également aux ABH davantage de ressources qui leur permettraient de s'acquitter pleinement de leurs responsabilités, notamment celle liée à la police de l'eau. Elles pourraient en particulier surveiller plus attentivement l'utilisation des eaux souterraines, s'attaquer de manière proactive aux problèmes de la surexploitation, suivre le niveau de qualité des eaux et contrôler les risques de pollution. Améliorer la gouvernance de l'eau L'établissement d'un modèle de gouvernance approprié dans le secteur de l'eau est essentiel à la bonne gestion des demandes concurrentes de nombreux secteurs. Il n'existe pas de modèle clair ou de solution toute faite pour gérer les compromis liés à l'allocation d'une ressource rare à plusieurs secteurs, et chaque pays doit tracer sa propre voie en

matière de réforme. Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a publié un rapport sur la gouvernance de l'eau, qui appelle à un modèle de gouvernance garantissant que les décisions relatives à la gestion des ressources en eau soient prises de manière à optimiser les résultats socioéconomiques globaux du pays et à s'aligner sur le modèle de développement défini pour le Royaume. Il souligne notamment la nécessité d'une entité nationale forte, capable d'arbitrer les compromis qui pourraient découler des demandes concurrentes des différents acteurs (et secteurs). Le modèle de gouvernance devrait également prévoir une certaine souplesse et être assorti d'un ensemble clair de principes qui seront utiles pour faire face à l'évolution de la situation et pour s'y adapter. Selon de récents travaux de la Banque mondiale, il est important de confier des responsabilités accrues aux entités locales et de favoriser une approche décentralisée en plus de disposer d'une entité centrale forte capable d'établir des principes de planification et d'allocation des ressources en eau (basés sur une approche scientifique et des informations fiables). La décentralisation du processus décisionnel en matière de gestion des ressources en eau permet de mieux prendre en compte les spécificités locales, mais aussi de susciter la confiance des parties prenantes, ce qui renforce leur adhésion aux nouvelles règles. Les contrats de nappe/contrats de gestion participative, lancés dans plusieurs régions (le Souss-Massa (Chtouka), Errachidia (Boudnib), Settât (Berrechid) et Fès-Meknès (Saïss)) constituent un outil-clé pour

stimuler une telle approche. En tant que telles, les ABH sont bien placées pour soutenir une approche décentralisée de la gestion des ressources, mais cela ne sera possible que si leurs capacités sont renforcées. De plus, pour que l'augmentation des tarifs soit acceptable par les utilisateurs, il est crucial de s'assurer qu'elle s'accompagne d'un niveau de service adéquat. Des expériences de décentralisation de l'exploitation et de la maintenance des systèmes d'irrigation vers des associations d'usagers de l'eau (AUE) ont permis d'aider les usagers à définir des niveaux de service, des redevances et une allocation de l'eau appropriés. La communication et la sensibilisation sont d'une importance capitale. Tout processus de réforme dans le secteur de l'eau, et en particulier toute modification de l'allocation et de la valorisation de la ressource, doit être accompagné d'une campagne de communication permettant aux différentes parties prenantes de comprendre le raisonnement qui sous-tend les changements proposés et d'obtenir leur adhésion. Sur un autre registre, et alors que le Maroc s'oriente vers de nouvelles technologies qui renforcent l'interface entre l'énergie et l'eau (par exemple, les ressources en eau non conventionnelles et l'hydrogène vert), il est important de définir soigneusement le bon équilibre entre l'aspiration du pays en tant que « champion de l'énergie propre » et la nécessité de gérer ses rares ressources en eau pour stimuler un développement durable et équitable. La gestion de la relation entre l'eau et l'énergie se place donc au cœur du défi du développement.

Décarbonation de l'économie

Une nécessité et un lot de défis

La dépendance à l'égard des combustibles fossiles importés contribue fortement à la vulnérabilité de l'économie marocaine aux chocs liés aux fluctuations des prix internationaux, comme cela s'est récemment vérifié avec la guerre en Ukraine. Décarboner l'économie se présente ainsi comme un moyen de renforcer l'indépendance énergétique et réduire le coût de production de l'électricité, qui pierre angulaire de toute stratégie de décarbonation.

Bien qu'elles aient considérablement augmenté au cours des dernières décennies, les émissions de gaz à effet de serre (GES) du Maroc restent relativement faibles. Si les émissions annuelles totales ont doublé entre 2000 et 2019 (de 44,6 à 91,2 mégatonnes d'équivalent CO₂), elles ne représentent que 0,2 % des émissions mondiales, et l'intensité carbone de l'économie marocaine est actuellement inférieure de 9,2 % à celle de la planète et de 30 % à celle de la région MENA. En outre, depuis le début des années 2010, le Maroc suit une tendance de découplage relatif selon laquelle le PIB réel augmente plus rapidement que les émissions de

GES, ce qui laisse supposer que l'intensité carbone du PIB a commencé à diminuer.

Le secteur de l'énergie est de loin le principal contributeur aux émissions marocaines, et le programme de décarbonation est donc logiquement axé sur le développement des sources d'énergie renouvelable (ER). En 2018, il était responsable de 65,1 % des émissions brutes totales de GES, devant l'agriculture (22,1 %), les processus industriels (6 %) et la gestion des déchets (5,4 %). Les émissions liées à l'énergie proviennent en premier lieu du secteur de l'électricité (36,1 %), puis du secteur des transports (29 %).

Dans ce contexte, comme dans de nombreux autres pays, les politiques d'atténuation localement promues ont jusqu'à présent privilégié la décarbonation du secteur de l'électricité. De fait, plusieurs projets phare d'énergie solaire et éolienne ont été mis en œuvre pour exploiter l'important potentiel d'énergies renouvelables du pays. Cela a porté la part des énergies renouvelables à environ 20 % des sources d'énergie utilisées par la production d'électricité en 2021, ce qui a valu au Maroc la réputation de nouveau « champion du climat ».

Cependant, les efforts ainsi déployés pour la décarbonation grâce aux ER ont été contrebalancés par

l'utilisation croissante du charbon dans la production d'électricité. En effet, malgré les récents progrès, éolien, solaire et hydroélectricité ne représentaient que 20 % de la production d'électricité du pays et 3,9 % de sa consommation énergétique totale en 2019, contre 56,5 % pour le pétrole, 29,8 % pour le charbon, 5,9 % pour les biocarburants et les déchets et 3,9 % pour le gaz naturel⁴⁵. Parallèlement aux





efforts déployés pour exploiter le vaste potentiel d'ER du pays, trois nouvelles centrales carburant au charbon ont été mises en service dans les années 2010, portant la capacité totale de production de ces centrales à plus de 4 GW (soit 39 % de la production totale d'électricité en 2021). Il s'ensuit que l'intensité carbone du secteur électrique marocain a continué d'augmenter pour se placer, aujourd'hui, comme

l'un des plus élevés au monde, avec environ 600 tonnes de CO₂ émises par GWh en 2020 (voir la Figure 6). Cette forte dépendance à l'égard du charbon pour la production d'électricité, inhabituelle dans la région MENA, peut s'expliquer par le manque de ressources nationales en gaz naturel et la réticence du Maroc à être tributaire des importations de gaz des pays voisins. La dépendance à l'égard des combus-

tibles fossiles a des conséquences macroéconomiques importantes pour le Maroc. Entre 2010 et 2020, l'énergie a représenté 19,4 % des importations marocaines. En outre, malgré la libéralisation partielle des prix des hydrocarbures intervenue en 2012-15, les subventions explicites au gaz butane absorbent encore près de 2,4 % des dépenses publiques, soit près de 1 % du PIB par an.

Appels d'investissements

Décarboner l'économie impliquerait des investissements importants, en particulier au cours de la dernière décennie de la période couverte (2040-2050). Par rapport au scénario de référence, les simulations produites indiquent que le scénario de décarbonation impliquerait un investissement additionnel total de 46,3 milliards de dollars sur la période 2022-2050, avec un investissement de 6,7 milliards sur la période 2022-2030, de 13,8 milliards de dollars sur la période 2030-2040, et 25,8 milliards de dollars sur la période 2040-2050. Ces chiffres cumulés illustrent le fait non seulement que les investissements en vue de la décarbonation augmentent à mesure que la taille de l'économie s'accroît, mais aussi que la décarbonation complète devient plus coûteuse au regard de la dépendance accrue à l'égard des technologies de stockage de l'énergie et de système de capture/stockage, notamment à partir de 2040-2050. Pour passer de la dépendance à l'égard des grandes centrales thermiques à des centrales solaires et éoliennes plus éloignées dans le scénario de décarbonation et pour assurer la stabilité du réseau, de gros investissements dans le réseau de transport électrique seront nécessaires. La disparité géographique entre la concentration des ressources d'énergie renouvelable et la demande d'électricité, implique une transmission sur de longues distances ce qui nécessitera d'investir dans de coûteuses lignes de transmission à courant continu. Ces coûts importants pourraient être justifiés par les avantages que

la décarbonation apporterait à l'économie. Les coûts de la décarbonation pourraient être compensés par de nombreux avantages tels que la réduction des importations de combustibles fossiles et d'ammoniac, une sécurité énergétique accrue, une pollution atmosphérique réduite, une réduction des émissions de GES et une vulnérabilité moindre aux chocs des prix internationaux des hydrocarbures. En sus, cela pourrait permettre au Maroc de devenir un exportateur net d'énergie verte et d'hydrogène vert et de se positionner comme un « hub » pour les investissements et exportations industriels verts, notamment vers l'Union européenne. Si l'on tient compte de la réduction des importations d'hydrocarbures, de la pollution atmosphérique et des émissions de carbone, l'impact économique net s'avérerait positif.

Action de concert

En plus des investissements massifs nécessaires pour que la décarbonation devienne réalité, le pays devrait engager un ensemble ambitieux de réformes, en particulier dans le secteur de l'électricité. Pour atteindre les objectifs de décarbonation de façon holistique, le ministère de l'Énergie devrait commencer par définir une stratégie qui tienne compte de l'interaction entre les systèmes d'électricité, de gaz naturel et d'hydrogène vert. En retour, cela permettrait une planification plus intégrée et coordonnée des infrastructures électriques et gazières afin de garantir la fiabilité et la sécurité de l'approvisionnement, tout en envoyant des signaux clairs aux

investisseurs privés dans les segments concurrentiels des marchés. La structure du marché devrait être radicalement modifiée afin d'établir des mécanismes institutionnels et de marché qui facilitent le déploiement massif des énergies renouvelables. Cela pourrait commencer par l'autorisation de l'accès aux tiers des réseaux de transport et de distribution à des tarifs réglementés, afin que les investisseurs privés opérant dans les énergies renouvelables puissent



vendre directement aux clients éligibles sans discrimination, créant ainsi à terme des marchés de gros et d'équilibrage ouverts qui feront que les investissements seront déterminés par le marché plutôt que par le gouvernement. L'Office National de l'Electricité et de l'Eau potable (ONEE), société d'électricité verticalement intégrée, devrait être séparé en différentes entités en charge de la production, de la transmission et de la distribution comme cela est déjà envisagé, afin

d'éviter tout conflit d'intérêts. En outre, la priorité devrait être accordée à la mise en place d'un gestionnaire de réseau de transport pour gérer de façon équitable l'accès au réseau pour les acteurs publics et privés. L'autorité de régulation devrait également être renforcée pour faire appliquer de manière effective la séparation des différentes fonctions de l'ONEE, calculer des tarifs équitables d'accès aux réseaux de transport et de distribution et calculer des tarifs

pour les utilisateurs finaux afin de recouvrer les coûts. Le cadre juridique et réglementaire du marché de l'électricité devrait être amélioré pour préparer l'alignement sur la structure du marché de l'électricité de l'Union européenne en vue du couplage des marchés. Une feuille de route claire pour cette transition, combinée à une mise en œuvre dans les meilleurs délais d'un cadre politique et juridique approprié, contribuerait à réduire le risque pour les





investisseurs du secteur privé, réduisant ainsi les coûts d'investissement. Quant à la sortie du charbon de manière progressive, le gouvernement devrait élaborer une feuille de route. À terme, cela pourrait impliquer la tenue de consultations et de négociations avec les propriétaires de centrales au charbon et l'adoption conjointe d'un calendrier de déclassement ou de mise en réserve des centrales qui n'ont pas encore atteint la fin de leur durée de vie utile, ainsi que l'évaluation des risques juridiques des différentes modalités de la transition. Le gaz naturel sera probablement nécessaire comme solution transitoire pour assurer l'appoint et la flexibilité du système au moins jusqu'en 2030. Au-delà, l'utilisation

de l'hydrogène vert et de ses dérivés pour la production d'énergie thermique pourrait devenir viable, de même que d'autres solutions telles que les batteries, le stockage hydroélectrique par pompage et la multiplication des interconnexions, afin d'apporter de la souplesse au système de production électrique et de gérer ainsi l'intermittence des énergies renouvelables.

Hydrogène prometteur

Le Maroc est bien positionné pour jouer un rôle de leader dans l'industrie de l'hydrogène, mais il devra créer un environnement de marché propice pour que ce potentiel se concrétise. Le déploiement du marché de l'hydrogène vert né-

cessitera d'importants investissements dans les infrastructures de production et de transport, qui devraient être principalement financés par le secteur privé. Pour faciliter ces investissements, le gouvernement devrait finaliser son cadre politique et réglementaire en matière de gaz, en l'étendant à l'hydrogène vert ; préparer un plan de mise en œuvre de la stratégie relative à l'hydrogène vert (y compris les infrastructures de transport nécessaires) ; nouer des partenariats de coopération avec les importateurs potentiels d'hydrogène vert ; et préparer les certifications, les normes et les standards. La nature naissante de ce marché signifie par ailleurs que certains risques majeurs devront

être atténués afin d'attirer le secteur privé grâce à des conditions optimisées. Ces risques comprennent l'incertitude des revenus, puisque les marchés se développeront à partir de zéro, et que les grands besoins d'investissement dans les infrastructures de transport et de stockage ne sont pas encore clairement définis. La condition sous-jacente fondamentale pour le développement de l'hydrogène vert, tant pour l'usage domestique que pour les exportations, est la rapidité avec laquelle il deviendra compétitif par rapport aux alternatives.

Le Maroc est bien placé pour devenir un important producteur d'hydrogène vert étant donné l'abondance de ses ressources énergétiques renouvelables (le composant de coût le plus important de l'hydrogène vert) et au vu de sa demande locale dans la grande industrie des engrais, qui importe actuellement de l'ammoniac (et qui pourrait à l'avenir être produit localement en utilisant l'hydrogène vert). Une autre source potentielle importante de demande en énergie est le secteur maritime, où l'utilisation d'hydrogène vert faciliterait la décarbonation, comme dans certains autres secteurs du transport. Il existe toutefois des risques et des incertitudes associés à une industrie aussi naissante.

Un secteur privé à stimuler

Le secteur industriel marocain est déjà assez avancé dans ses efforts de décarbonation, mais il pourrait

aller plus loin en électrifiant les processus dans les usines plus petites et en verdissant les parcs industriels. Ledit secteur est déjà largement électrifié avec un taux de 33 % (niveau supérieur à la moyenne européenne de 31 %). La consommation industrielle d'énergie est dominée par les minéraux non métalliques, l'extraction minière et l'exploitation des carrières, qui représentent ensemble 65 % de l'utilisation finale d'énergie dans l'industrie.

Parmi ces secteurs, l'industrie du ciment est celui qui émet le plus de dioxyde de carbone (CO₂). Ce secteur a déjà réussi à réduire ses émissions directes et indirectes de CO₂ par tonne de ciment produite, en obtenant de meilleurs résultats que les moyennes mondiales et européennes.

L'industrie des phosphates montre aussi la voie, avec une stratégie climatique ambitieuse. L'entreprise publique Office Chérifien des Phosphates (OCP), leader mondial de l'industrie du phosphate, a déjà considérablement réduit son empreinte carbone et s'est fixé pour objectif de parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2040.

Les secteurs les plus énergivores étant déjà en passe de se décarboner d'ici à 2050, voire avant, les efforts doivent désormais se concentrer sur les secteurs plus fragmentés et ayant moins accès aux technologies et au savoir-faire, à savoir la céramique, le textile et l'agroalimentaire. En outre, la transformation des zones industrielles existantes en parcs indus-

triels verts, ou le développement de nouvelles zones en tant que zones industrielles vertes (par exemple Nador West Med) pourrait réduire l'intensité carbone des produits exportés et contribuer à soutenir et à accroître la compétitivité de l'industrie manufacturière marocaine.

Pour ce faire, le gouvernement pourrait élaborer un cadre politique pour encourager et accélérer le déploiement de zones industrielles vertes selon le modèle des parcs éco-industriels.

Globalement, le Maroc doit accélérer ses efforts en matière d'efficacité énergétique. L'énergie la moins chère demeure celle qui n'est pas consommée. Cependant, selon l'analyse comparative récente des indicateurs portant sur la réglementation relative à la durabilité dans le domaine de l'énergie (RISE), si le Maroc se classe relativement bien (avec un score global de 77), il est moins performant en matière d'efficacité énergétique (affichant un score de 60 seulement), et son intensité énergétique stagne depuis 10 ans. Dès lors, la priorité doit être accordée aux programmes d'économie d'énergie en combinant l'utilisation d'instruments économiques (y compris une taxe carbone) ainsi que l'adoption de normes de performance (pour les bâtiments, les véhicules, les équipements, etc.). De tels instruments sont jugés efficaces pour déclencher des changements de comportement et inciter les utilisateurs à économiser l'énergie.

Secteur privé

Engagement vacillant

Selon l'enquête de la Banque mondiale sur les entreprises au Maroc, le niveau de mobilisation du secteur privé concernant les questions climatiques reste inégal et globalement faible. Autant dire que la frilosité proverbiale fait encore de la résistance parmi les opérateurs.

Environ un tiers des entreprises marocaines ont intégré les considérations climatiques dans leurs processus de décision stratégique ou leurs opérations quotidiennes, avec une grande hétérogénéité entre les entreprises : les entreprises sous contrôle étranger et les entreprises innovantes affichent le niveau le plus élevé pour cet indicateur (respectivement 47 et 52 %). Seulement 17 % des entreprises ont déclaré avoir un responsable des questions environnementales ou climatiques : ce chiffre est inférieur au nombre d'entreprises ayant adopté des objectifs stratégiques liés au climat et pourrait indiquer qu'elles n'ont pas encore donné suite à leurs ambitions ou objectifs déclarés.

Il est surprenant de constater que les exportateurs n'affichent pas de meilleures performances dans ce

domaine, malgré le fait qu'ils soient parfois tenus de respecter les normes de durabilité fixées par leurs débouchés, en particulier dans le cas de l'Union européenne (UE).

Dans l'ensemble, les entreprises indiquent que le changement climatique n'est toujours pas prioritaire par rapport à d'autres considérations lorsqu'il s'agit de prendre des décisions d'investissement. Il convient toutefois de noter que les entreprises qui ont subi des pertes financières en raison de phénomènes météorologiques extrêmes sont non seulement relativement plus conscientes des problèmes liés au changement climatique, mais ont également tendance à mettre en œuvre un nombre relativement plus important de mesures d'adaptation ou d'atténuation. En dépit de ce constat, il y a lieu de convenir que le secteur privé a joué et continuera de jouer un rôle majeur dans l'action climatique. Globalement, le secteur privé a contribué à environ 60 % du financement de l'action climatique et a notamment joué un rôle déterminant dans le déploiement des énergies renouvelables au cours de la dernière décennie grâce à de vastes projets de partenariat public-privé (PPP). En octobre 2021, la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) a publié son « Livre blanc pour une croissance économique soutenue, responsable et verte »

dans lequel elle réitère son engagement fort en faveur de la décarbonation de l'économie et appelle à la libéralisation du marché de l'électricité pour permettre la participation des opérateurs privés – notamment par l'amendement de la loi 13-09 afin d'ouvrir l'accès des énergies renouvelables aux consommateurs de moyenne tension – mais aussi par la décentralisation de la production d'énergie renouvelable. Bien que peu présent à ce jour, le secteur privé pourrait également jouer un rôle clé dans les mesures d'adaptation climatique, notamment dans le cadre des programmes de dessalement et de construction résiliente, mais aussi sur le marché de l'assurance climatique.

Contraintes structurelles

En dépit de ce « volontarisme » ainsi décliné, le secteur privé reste confronté à plusieurs contraintes structurelles qui empêchent les investissements verts de se matérialiser. Comme le souligne le Diagnostic du secteur privé (DSP), réalisé par le Groupe de la Banque mondiale, la faiblesse du cadre concurrentiel du pays et les privilèges dont jouissent les opérateurs déjà présents sur le marché, en particulier les entreprises d'État, figurent parmi les facteurs ayant entravé l'émergence d'un secteur privé plus dynamique au Maroc (IFC, 2019).



En conséquence, l'environnement des affaires n'est pas particulièrement propice à l'entrée et à la croissance des jeunes entreprises sur le marché, à la stimulation de l'innovation en faveur de la durabilité, et donc à l'accélération de la transition verte (UNEP, 2017).

Les organisations de la société civile (OSC) sont également de plus en plus actives dans le domaine du climat, tant au niveau local que national. Un grand nombre d'entre elles interviennent dans les domaines du développement durable et de la lutte contre le changement climatique. Elles couvrent un large éventail d'activités au niveau local, du développement rural résilient à l'efficacité énergétique et à la gestion des déchets solides dans les espaces urbains. Elles sont particulièrement

impliquées dans la sensibilisation et le partage d'informations sur les questions liées au climat. Les alliances et les réseaux d'OSC contribuent également à faire avancer le programme d'action pour le climat à l'échelon national.

En août dernier, l'Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD), l'un des plus grands réseaux d'OSC environnementales, a publié son « Livre blanc pour l'alignement des politiques publiques post-COVID avec l'Accord de Paris » qui appelle à un meilleur alignement des politiques publiques, notamment dans le cadre de la relance post-COVID, avec les ambitions climatiques nationales. Le cadre actuel n'offre toutefois qu'un espace limité pour la participation et l'échange entre les différents

groupes de parties prenantes.

Il est reconnu que l'action climatique nécessitera la contribution de tous les acteurs de la société (entités publiques, secteur privé et société civile). Le gouvernement est généralement à l'écoute des parties prenantes lors de la préparation des stratégies ou des plans, mais elles ne sont pas toujours pleinement intégrées dans les processus de décision et de mise en œuvre. Le rapport sur le NMD souligne la nécessité d'une convergence et d'une synergie entre les parties prenantes par le biais d'une mobilisation ouverte de partenariats : ceci est particulièrement vrai dans le contexte de l'action climatique qui appelle à une coordination et à une collaboration accrue entre les différents groupes d'acteurs.

Maroc/UE

Accord sur l'électricité verte

La France, l'Allemagne, le Maroc, le Portugal et l'Espagne signent un mémorandum d'entente pour intégrer leurs marchés d'électricité verte afin d'atténuer le changement climatique.

Les cinq pays ont signé à Sharm El Sheikh un accord définissant les mesures à entreprendre par chaque pays pour implémenter l'intégration des marchés de l'électricité d'origine renouvelable. A court terme, les actions devront se focaliser sur les contrats d'achat d'électricité transfrontaliers d'origine renouvelable entre producteurs privés et industriels (CBGCPPAs). Cet accord fait suite à un engagement - la Sustainable Electricity Trade Roadmap (SET Roadmap) - pris par les cinq pays lors de la COP22 à Marrakech en 2016, qui vise à intégrer les marchés des énergies renouvelables entre ces cinq pays. Il fait également écho à la signature d'une déclaration conjointe à Bruxelles en décembre 2018 entre ces cinq pays, énonçant les mesures en faveur de la suppression des obstacles commerciaux et physiques à la conclusion d'accords commerciaux bilatéraux entre ces pays. L'accord conclu, en marge de la COP27 à Sharm El Sheikh, renforcera la coopération entre les cinq pays en matière de climat. La France, l'Allemagne, le Portugal et l'Espagne travailleront de concert avec le Maroc pour mettre en œuvre les mécanismes de coopération nécessaires et adapter l'acquis communautaire au Maroc. En l'espèce, les signataires



conviennent de supprimer, dans un délai de 2 ans, les obstacles non justifiés à la conclusion des CBGCPPAs et d'adopter des mesures pour faciliter l'intégration de ce marché, telles que des coopérations financières ou techniques.

Le Maroc, de son côté, s'engage (i) à faire converger sa législation et sa réglementation avec l'acquis communautaire européen, (ii) à développer un système de certification des énergies Données à usage interne renouvelables reconnu par l'Union Européenne et (iii) à proposer des amendements législatifs pour accompagner le développement des CBGCPPAs (y compris l'octroi au secteur privé l'accès au réseau électrique marocain). Le ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, via Masen, qui est en charge du secrétariat de la SET Roadmap depuis sa création, continuera à soutenir cette initiative afin d'implémenter cet accord et d'assurer la

coordination entre les différentes parties prenantes pour la mise en œuvre des actions prévues dans le mémorandum d'entente.

La réunion de Sharm El Sheikh fut également l'occasion pour les cinq pays d'échanger leurs points de vue sur les exigences d'une plus grande intégration de leurs secteurs d'électricité d'origine renouvelable. Les cinq pays reconnaissent que les marchés de l'énergie et de l'électricité sont déjà impactés par la réforme du système d'échange de quotas d'émission, l'ambition climatique croissante de l'UE, les plans de relance économique post-Covid et la crise énergétique actuelle. Par conséquent, l'une des tâches du Comité de pilotage de la SET Roadmap sera de formuler des recommandations à moyen et long terme pour une intégration élargie des marchés énergétiques d'origine renouvelable entre les cinq pays, conformément à l'acquis communautaire européen et au Green Deal.

ROYAUME DU MAROC

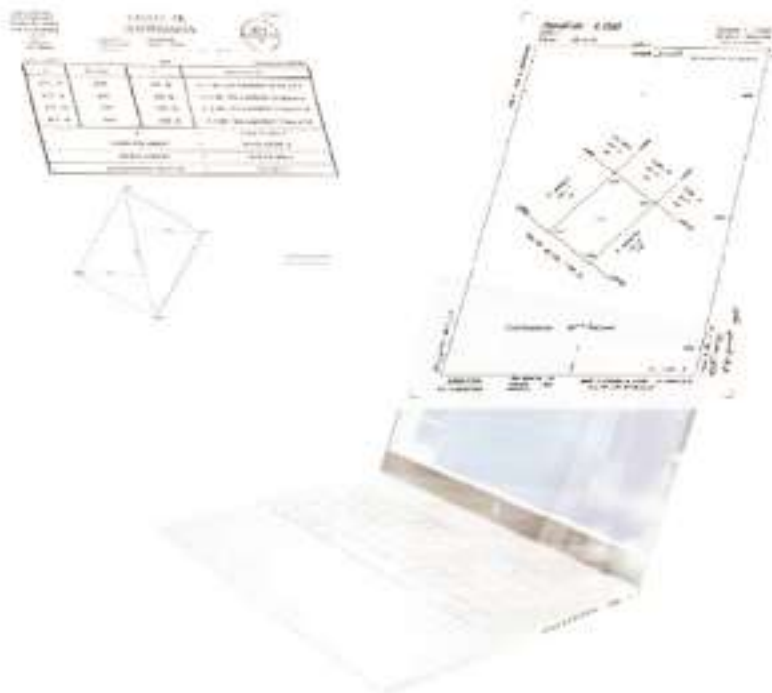


Agence Nationale de la Conservation Foncière,
du Cadastre et de la Cartographie

TÉLÉCHARGEZ EN TOUTE QUIÉTUDE VOTRE PLAN CADASTRAL ET LE CALCUL DE CONTENANCE

**Païement et téléchargement
via le portail**

www.ancfcc.gov.ma



Pour toute information, Veuillez contacter le : 05 30 14 14 14
ou consulter le site : www.ancfcc.gov.ma

Ford Transit

UNE VALEUR SÛRE,
UN RENDEMENT CERTAIN !



GAMME FORD TRANSIT
DISPONIBLE À PARTIR DE
243 000 DH TTC

Conçue pour répondre présent à tous les défis, la gamme de véhicules utilitaires Ford Transit dispose des dernières avancées technologiques de Ford, pour vous offrir une valeur sûre. Fiable, solide, économique et modulable, la gamme Ford Transit est à la hauteur des tâches que vous lui confiez, pour un travail facilité et un rendement certain !

Disponible dans tous les showrooms Ford – Réseau Auto Hall.

Ford

fr.ford.ma